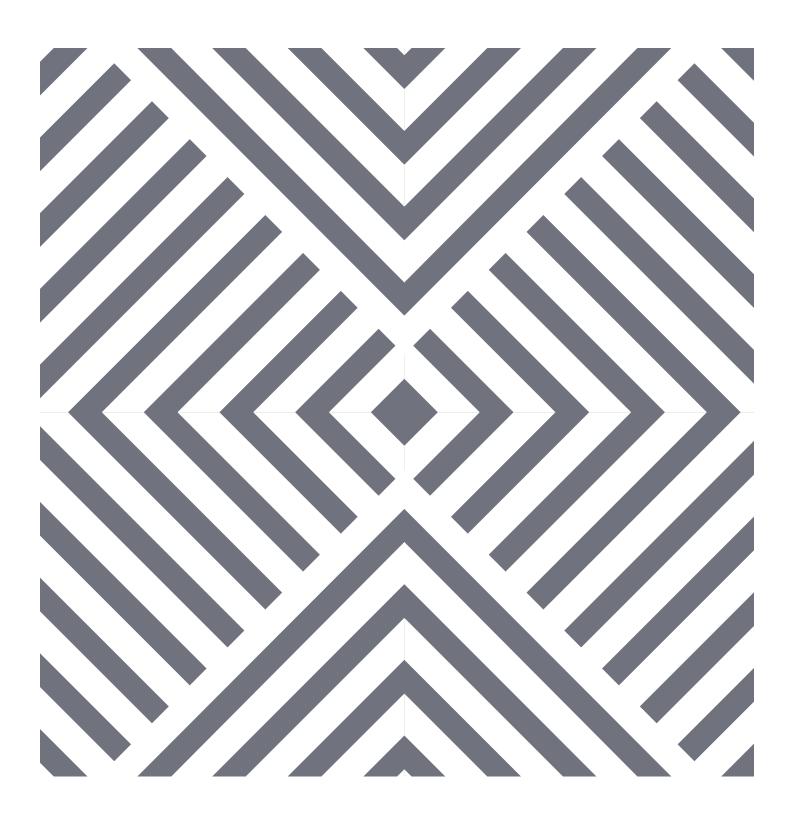
RAPPORT FINANCIER 2020







RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Dans un environnement économique très fortement perturbé par la crise sanitaire en lien avec la Covid-19 ayant entraîné deux confinements en France, l'arrêt du tourisme international et la fermeture pendant plusieurs mois des restaurants, la SEMMARIS a témoigné en 2020 d'une bonne capacité de résistance.

Grâce à la mise en place rapide de mesures appropriées, la SEMMARIS a mis tout en œuvre afin que le Marché puisse assumer, tout au long de la crise sanitaire, sa mission d'approvisionnement de Paris et sa région et il n'y a pas eu de rupture d'activité.

En tant qu'autorité organisatrice, la SEMMARIS a, dès mars 2020, adopté des mesures particulières d'ordre sanitaire afin de prévenir la dissémination du virus entre les professionnels du Marché et les acheteurs et de pouvoir rassurer sur les denrées commercialisées.

D'autre part, la SEMMARIS a apporté son soutien à quasiment deux cents entreprises lors du premier confinement et à une centaine lors du second via des abandons de créance: ce sont les secteurs fortement dépendants de l'activité restauration, à savoir la marée, la triperie et la gastronomie, qui ont été les plus durement touchés par la crise.

Le chiffre d'affaires est ainsi en hausse de 2,3 % à 123,9 M€ et l'Excédent Brut d'Exploitation atteint 56,6 M€, en progression de 3,0 %. Le résultat net s'établit à 13,8 M€.

La SEMMARIS a joué son rôle de service public en maintenant ses investissements à un niveau élevé, à 64,8 M€, afin de soutenir l'économie, bien qu'en retrait par rapport à 2019. L'autofinancement atteint 48,3 M€, en diminution de 0.8 %.

Les résultats consolidés confirment cette bonne résistance, avec une contribution positive de Toulouse.

1. LES COMPTES DE LA SEMMARIS

1.1 LES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le chiffre d'affaires de la SEMMARIS s'établit à 123,9 M€ en 2020, en hausse de 2,3 % par rapport à 2019. Ses principales composantes ont évolué de la façon suivante :



Les produits des droits d'accès et de stationnement sont en baisse de 4.3 % à 13,6 M€ par rapport à 2019. La situation sanitaire est à l'origine d'une baisse de la fréquentation du Marché avec un nombre total d'entrées enregistrées aux portes du Marché en recul de 12,1 % (5,9 millions de passages en 2020 contre 6,7 millions de passages en 2019). Malgré le contexte sanitaire, l'intensification des actions commerciales engagée depuis quelques années a continué à porter ses fruits avec une progression de 6,8 % du nombre d'acheteurs actifs en 2020, pour atteindre 23 936.

Les redevances indexées atteignent 15,6 M€, soit une hausse de 0,3 % par rapport à 2019, grâce à une évolution favorable de l'Indice du Coût de la Construction (2.8 %).

Les redevances homologuées s'élèvent à 53.5 M€ en augmentation de 6,7 % par rapport à 2019, en lien avec la mise en service de plusieurs bâtiments en 2020, dont par exemple les bâtiments B1 (produits horticoles) et AB4 (entrepôt logistique).

L'annuité 2020 des Droits de Première Accession (DPA) étalés est passée de

Les produits sur charges récupérables s'élèvent à 29,8 M€, soit une augmentation de 7,0 % par rapport à 2019.

Les produits sur ventes de fluides totalisent 6,4 M€ en diminution de 16,1 %. Cette baisse s'explique principalement par un changement de méthode de comptabilisation des ventes et achats d'eau.

Les produits des activités annexes baissent de 21,5 % par rapport à 2019 à 4,0 M€, principalement en raison du ralentissement de l'activité à l'international. Il faut cependant noter un redémarrage au dernier trimestre de l'activité à l'international, avec par exemple la reprise de l'étude stratégique de refonte du réseau national des marchés de gros égyptien, soutenue par l'Agence Française de Développement, la poursuite du partenariat sur la faisabilité du marché d'Almaty au Kazakhstan et enfin la signature d'un contrat en Ouzbékistan.

La remise pour prélèvement automatique explique une diminution des recettes de 0,4 M€ contre 0,5 M€ en 2019.

1.2 LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les achats et services extérieurs sont en baisse de 0,7 % à 41,0 M€.

Les principales variations par rapport à 2019 concernent :

- Les achats de fluides (-6,7 %) qui évoluent dans le même sens que les ventes de fluides (-16,1 %), principalement du fait du changement de méthode de comptabilisation des achats et ventes d'eau;
- Le personnel extérieur à l'entreprise (-15,3 %) en lien avec la finalisation de l'internalisation de la sécurité :
- Le nettoiement et entretien général du Marché (+8,9 %) qui s'explique par les mesures supplémentaires mises en place en lien avec la crise sanitaire:
- Les honoraires (+11,5 %) dont la hausse est en partie expliquée par une mission RSE et des dépenses liées à la crise sanitaire;
- Les frais de promotion du Marché (-1,2 M€),
 l'année 2019 ayant été marquée par les célébrations du cinquantenaire.

Les impôts et taxes (1,6 M€) sont en hausse de 13,6 %. Cette hausse est principalement expliquée par la taxe d'apprentissage, cette dernière n'ayant pas été due en 2019 en raison des dispositions transitoires de la loi Avenir professionnel.

Les charges de personnel sont en progression à 24,7 M€ contre 23,5 M€ en 2019. L'augmentation de 5,2 % s'explique en partie par l'augmentation de l'effectif moyen (254,5 en 2020 contre 249,7 en 2019).

Les autres charges de gestion courante sont en hausse à 4,7 M€ contre 0,8 M€ en 2019. Cette hausse de 3,8 M€ est principalement expliquée par les abandons de créance consentis

Les dotations aux amortissements et provisions sont de 30,5 M€ contre 29,1 M€ en 2019. La croissance des amortissements techniques (+0,4 M€) et des provisions de caducité (+1,2 M€) augmentent mécaniquement avec les investissements réalisés. Les dotations pour dépréciation des créances sont en baisse à 0,2 M€ contre 0,4 M€ en 2019. Elles représentent 0,16 % du chiffre d'affaires.

Les reprises de provisions totalisent 0,5 M€ dont 0,4 M€ de dépréciations de créances.

1.3 LES RÉSULTATS

L'excédent brut d'exploitation est en progression de 3,0 % à 56,6 M€, soit une marge de 45,7 % (contre 45,3 % en 2019).

Le résultat d'exploitation (23,2 M€) est en recul de 11,7 % par rapport à 2019 (26,2 M€), en raison de l'augmentation des amortissements, des provisions de caducité et des autres charges.

Le résultat financier s'établit à 0,7 M€ contre 0,9 M€ en 2019 :

- Les revenus générés par BRI (1,3 M€) sont en baisse de 0,5 %, l'effet favorable de l'Indice du Coût de la Construction sur les loyers (+ 2,8 %) étant compensé par une baisse du taux d'occupation (76,9 % à fin 2020 contre 79,2 % à fin 2019);
- Les revenus financiers générés par les placements de trésorerie (0,1 M€) sont en baisse de 19,4 % en lien avec la baisse de la trésorerie moyenne disponible (passée de 34,8 M€ en 2019 à 27,3 M€);
- Les intérêts sur emprunts passent de 0,5 M€ en 2019 à 0,6 M€ en 2020.

Le résultat sur opérations exceptionnelles est négatif de 4,0 M€. Il correspond pour l'essentiel à :

- Des éléments d'actifs détruits ou mis au rebut (1,1 M€) couverts par des reprises de provisions (1,6 M€). Il s'agit principalement de la démolition des bâtiments A14 (incendié) et V1M :
- Des éléments d'actifs réalisés pour le compte de BRI et cédés à cette dernière à l'euro/ l'euro (0.4 M€) :
- Une dotation aux provisions pour dépréciation exceptionnelle de 5,0 M€ en lien avec la restructuration du secteur des produits laitiers (2,4 M€) et au titre de la Market Place (2,4 M€);
- Des Droits de Première Accession à la suite de réaffectations de locaux libérés dans le cadre de résiliations (0,1 M€).

Le résultat net comptable s'établit à 13,8 M€ contre 16,0 M€ en 2019, soit une baisse de 14,2 %. La marge atteint 11,1 % du chiffre d'affaires (contre 13,2 % en 2019).

La capacité d'autofinancement de l'exercice baisse de 0,8% à 48,3 M€ contre 48,7 M€ en 2019.

1.4 LE BILAN

L'examen du bilan fait apparaître une situation nette au 31 décembre 2020 de 131,4 M€ avant affectation du résultat de l'exercice 2020.

Les cautions reçues des clients (en numéraire et cautions bancaires) sont en augmentation de 2,1 M€ à 26,5 M€ et représentent 24,1% du chiffre d'affaires hors droit d'accès et de stationnement.

La SEMMARIS a remboursé 6,3 M€ d'emprunts. D'autre part, la société a eu recours à un Prêt Garanti par l'État (PGE) pour un montant total de 30 M€ et a tiré 10 M€ sur la ligne de crédit renouvelable confirmée de 60 M€ à échéance 31 décembre 2026 (Euribor 3 mois plus 0,80 %). La SEMMARIS a également confirmé une deuxième ligne de crédit syndiqué pour un montant de 60 M€ à échéance 31 décembre 2026 (Euribor 3 mois plus 1,00 %).

La dette financière au 31 décembre 2020 s'établit à 59,4 M€ avec un taux moyen annuel de la dette à taux fixe de 0,38 % et une maturité moyenne de 1,4 an (3,5 ans hors PGE et crédit syndiqué).

Les dettes financières nettes de la trésorerie atteignent 48,6 M€ au 31 décembre 2020.

1.5 AFFECTATION DU RÉSULTAT

Les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

- 2019 : pas de dividendes distribués ;
- **2018**: 29,30 € par action, soit une distribution totale de 11 331 511,30 € ;
- **2017**: 28,45 € par action, soit une distribution totale de 11 002 781,45 € ;

Au titre de l'exercice 2020, il sera proposé à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende de 25,86 € par action, soit une distribution totale de 10 001 122,26 € et l'affectation du solde du résultat bénéficiaire de l'exercice, soit 3 773 911,65 €, comme suit :

- 34 171,20 € à la réserve spéciale d'acquisition d'œuvres d'artistes vivants ; et
- 3 739 740,45 € au report à nouveau.

02 - RAPPORT FINANCIER 2020 RAPPORT FINANCIER 2020 - 03

1.6 INFORMATIONS RELATIVES AUX RETARDS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions du Code de commerce (Art. L441-14 et Art. D441-6), les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, sont présentées ci-dessous (en K€) :

1. Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D441-6).

	Article D441-4 1°: factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				Article D441-4 2° : factures émises non réglées à							
	la date de	clôture	<u>de l'exerc</u>	cice dont	<u>le terme (</u>	<u>est échu</u>	la date de clôture de l'exercice dont le terme est échi				<u>est échu</u>	
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées			286			286			3 3	366		3 366
Montant total des factures concernées en K€ TTC		64,5	29,0	9,3	202,8	305,6		878,5	1 549,0	- 183,1	5 172,5	7 416,9
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice		0,05	0,02	0,01	0,16	0,25						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice								0,71	1,25	- 0,15	4,17	5,99
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes e	et créances	litigieus	es ou non	comptabi	llisées							
Nombre de factures exclues			18	83					1 9	964		
Montant total des factures exclues	4 476 2 658											
(C) Délais de paiement de référence utilisés (Contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du Code de commerce ou articles R2192-10 et suivants du Code de la Commande publique).												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais cor	ntractuel	s ou déla	is légaux	(cf. point	C)	Délais co de la fact		ls : 15 jour	s date d'é	émission	

2. LA POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES DE LA SEMMARIS

L'effectif moyen mensuel (CDI/CDD) de 2020 est en hausse à 254,5 salariés (contre 249,7 salariés en 2019).

Le taux d'absentéisme moyen (hors congés de maternité/paternité) est en hausse à 6,35 % contre 2,95 % en 2019. Une somme de 79,7 K€, représentant 0,5 % de la masse salariale, a été dépensée pour la formation professionnelle (0,7 % en 2019).

Au titre de la négociation salariale annuelle, l'accord d'entreprise signé pour 2020 prévoyait notamment une augmentation de la valeur du point de 0,8 % au 1^{er} janvier 2020 et de 0,25 % au 1^{er} octobre 2020.

Une réserve de participation de 0,7 M€ a été constituée au titre de la participation et le montant de l'intéressement pour l'exercice est de 0,9 M€, conformément à l'accord triennal couvrant les exercices 2018 à 2020.

La capitalisation totale du Plan d'Epargne d'Entreprise est de 9,7 M€ à fin 2020 et l'abondement versé par la SEMMARIS à ce plan est de 660 K€ en 2020.

Par ailleurs, l'entreprise a versé en 2020 une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (article 7 de la loi n° 2019-1446 du 24 décembre 2019 de financement de la Sécurité sociale pour 2020, modifié par l'ordonnance n° 2020-385 du 1^{er} avril 2020) à chaque salarié, comprise entre 650 et 1150 € bruts.

3. LES INVESTISSEMENTS DE 2020

Les investissements réalisés en 2020 s'élèvent à 64,8 M€ et comprennent notamment :

- 11,8 M€ affectés au marché physique dont :

- 3,6 M€ pour l'étanchéité des bâtiments dont 1,4 M€ pour le pavillon des fleurs C1;
- 2,1 M€ pour la construction du parking silo
 PA1 dans le secteur des fruits et légumes ;
- 1,3 M€ consacrés à la fin de la construction du bâtiment de produits horticoles B1.

- 27,5 M€ affectés au développement des activités de services avec notamment :

- 8,8 M€ pour la poursuite de la construction du bâtiment A1 :
- 5,0 M€ pour les travaux de construction de l'entrepôt F1F qui a été livré en fin d'année 2020;
- 2,5 M€ et 3,0 M€ pour le démarrage des projets de construction de deux bâtiments (respectivement FOA et I7), avec notamment la démolition des bâtiments existants;
- 2,1 M€ et 0,7 M€ pour la fin des travaux des bâtiments qui ont été mis en service début 2020 (respectivement AB4 et COK);
- -1,9 M€ pour la restructuration des bâtiments B4A et B4B;
- 1,2 M€ pour la requalification du bâtiment destiné à la Rungis Académie.

- 20,8 M€ consacrés au maintien de l'outil dont :

- 10,6 M€ pour le projet de réfection du réseau de chauffage;
- -2,0 M€ pour des opérations de requalification de voirie et de réfection des enrobés;
- 1,9 M€ pour les opérations de courant faible et notamment de vidéosurveillance ;
- -1,4 M€ pour la rénovation de l'espace Rungis.

- 0,5 M€ de travaux refacturés à la RATP pour la ligne 14 du métro.

Le total des investissements sur le domaine concédé s'élève ainsi à 60,6 M€.

- En outre **4,2 M€ ont été réalisés en propre** et sont répartis de la façon suivante :
- 2,7 M€ d'avance d'actionnaire à BRI ;
- 1,1 M€ pour les investissements propres, notamment informatiques;
- 0.4 M€ pour la rénovation des bureaux de BRI

4. LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

L'activité à l'international a été particulièrement marquée par la crise sanitaire, l'arrêt des grands projets d'infrastructures et le ralentissement de l'économie mondiale. Le chiffre d'affaires 2020 est de 0,5 M€ contre 1,5 M€ en 2019.

Le projet au Vietnam a ainsi été fortement perturbé avec l'impossibilité de produire les études programmées. Il faut cependant noter un redémarrage au dernier trimestre 2020 avec par exemple la reprise de l'étude stratégique de refonte du réseau national des marchés de gros égyptien, soutenue par l'Agence Française de Développement, qui a généré un chiffre d'affaires de 190 K€. Au Kazakhstan, la poursuite du partenariat sur la faisabilité du marché d'Almaty s'est traduite par un chiffre d'affaires de 90 K€. Enfin, la SEMMARIS a signé un contrat en Ouzbékistan.

5. TOULOUSE (1)

Le chiffre d'affaires consolidé de Toulouse progresse de 2,1 % à 7,6 M€ contre 7,4 M€ en 2019.

En lien avec la crise sanitaire, les entrées aux péages ont connu une baisse en 2020 (-7,8 %).

Les biens et services consommés sont en baisse de 0,5 % à 3,2 M€, en lien avec les efforts engagés de réduction des charges.

L'excédent brut d'exploitation est en hausse à 1,9 M€ contre 1,6 M€ en 2019, avec une marge également en progression à 25,6 % contre 21,9 % en 2019.

L'évolution à la hausse des dotations nettes aux amortissements et provisions (0,8 M€ en 2020 contre 0,4 M€ en 2019) concernent principalement les provisions clients et entrées gratuites.

Le résultat d'exploitation est en baisse de 10,3 % à 0,8 M€ contre 0,9 M€ en 2019. Le résultat net comptable s'établit à 602 K€ contre 646 K€ en 2019, soit une baisse de 6,7 %.

Les investissements de Toulouse totalisent 12,0 M€ et la capacité d'autofinancement est en hausse à 1,7 M€ contre 1,0 M€ en 2019.

Au final, la trésorerie progresse de 2,5 M€ sur l'exercice à 6,6 M€.

6. BUREAUX RUNGIS INTERNATIONAL (BRI)

BRI, filiale à 100 % de la SEMMARIS, a réalisé un chiffre d'affaires de 2,8 M€ en 2020, correspondant au loyer versé par la SEMMARIS pour les 21 141 m² de surfaces louables.

En contrepartie, les loyers et charges perçus par la SEMMARIS auprès des occupants se sont élevés à 3,8 M€.

Le taux d'occupation a accusé une baisse en passant de 79,2 % à fin 2019 à 76,9 % à fin 2020. Le résultat de l'exercice s'établit à 1,2 M€, en baisse de 1,8 % par rapport à 2019.

BRI a investi 0,4 M€ sur l'exercice dont 0,2 M€ dans le cadre du projet de climatisation des immeubles de bureaux.

L'avance d'actionnaire consentie par la SEMMARIS à BRI a été augmentée de 2,7 M€ pour assurer le financement du plan d'investissement. Compte tenu du remboursement de 0,7 M€ intervenu sur l'exercice, le solde de l'avance au 31 décembre 2020 est de 12,3 M€. Elle a donné lieu à une rémunération de 111,8 K€.

7. LES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés de l'exercice 2020 ont été préparés conformément au Règlement CRC 90-02

Le groupe SEMMARIS dispose de filiales et détient des participations au sein des secteurs d'activités suivants :

- Rungis (SEMMARIS et BRI);
- Toulouse (LUMIN'TOULOUSE, MIN TOULOUSE OCCITANIE et TOULOUSE LOGISTIQUE URBAINE).

7.1 LES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le chiffre d'affaires 2020 du groupe SEMMARIS s'établit à 131,2 M€, en hausse de 2,4 % par rapport à 2019.

Rungis affiche un chiffre d'affaires en hausse de 2,4 % à 123,7 M€ tandis que Toulouse enregistre un chiffre d'affaires de 7,6 M€, en augmentation de 2,1 %.

7.2 LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation, hors amortissements et provisions, s'établissent à 76,5 M€, en hausse de 6,3 % par rapport à l'exercice précédent. Elles s'élèvent à 70,4 M€ pour Rungis contre 65,6 M€ en 2019 et à 6,1 M€ pour Toulouse contre 6,4 M€ en 2019.

Les dotations aux amortissements et provisions sont de 32,2 M€ dont 31,4 M€ pour Rungis et 0,8 M€ pour Toulouse. Les dotations aux amortissements des immobilisations s'élèvent à 18,6 M€ et les provisions de caducité à 12,9 M€. Elles concernent principalement Rungis : Toulouse ayant bénéficié de l'apport à titre gratuit des actifs immobiliers conformément à la DSP et les investissements étant encore en phase de montée en puissance. Les dotations pour dépréciation des créances s'établissent à 0,3 M€ et les dotations aux provisions pour risques et charges à 0,5 M€.

Les reprises de provisions atteignent 0,5 M€ dont 0,4 M€ sur les créances irrécouvrables.

7.3 LES RÉSULTATS

L'excédent brut d'exploitation est en progression de 4,0 % à 59,9 M€, soit 45,6 % du chiffre d'affaires consolidé (contre 44,9 % en 2019), dont 57,7 M€ pour Rungis et 2,2 M€ pour Toulouse.

Le résultat d'exploitation est en baisse à 24,5 M€ dont 23,7 M€ pour Rungis et 0,8 M€ pour Toulouse.

Le résultat financier est négatif de 0,5 M€. Il est imputable principalement à Rungis dont les revenus générés par les placements de trésorerie (0,1 M€) ne couvrent pas les intérêts sur emprunts et le coût de la couverture de taux de la première ligne de crédit renouvelable (0,7 M€).

Le résultat sur opérations exceptionnelles est négatif à hauteur de 4,0 M€. Il est également imputable à Rungis et s'explique essentiellement par:

- Des éléments d'actifs détruits ou mis au rebut (1,1 M€) couverts par des reprises de provisions (1,6 M€). Il s'agit principalement de la démolition des bâtiments A14 (incendié) et V1M:
- Une dotation aux provisions pour dépréciation exceptionnelle de 5,0 M€ en lien avec la restructuration du secteur des produits laitiers (2,4 M€) et au titre de la Market Place (2,4 M€).

Le résultat net consolidé, après impôts de 5,9 M€, s'établit à 14,1 M€ en baisse de 15,3 % par rapport à 2019. Le résultat groupe est de 13,8 M€ et le résultat hors groupe est de 0.3 M€.

Note : (1) Les données financières présentées correspondent à des données financières d'un sous-palier de consolidation des entités toulousaines.

7.4 LE BILAN

Les capitaux propres - part du groupe augmentent de 27.3 M€ pour atteindre 572.9 M€ dont 446,6 M€ au titre des droits des concédants.

Les droits du concédant constatés à la suite de l'apport par Toulouse Métropole des immobilisations dans le cadre de la DSP ont été ventilés en amortissement de caducité pour les immobilisations non renouvelables et en autres droits du concédant pour les immobilisations renouvelables.

Les intérêts minoritaires sont de 3,2 M€, en augmentation de 0,3 M€.

Les provisions pour risques et charges (3,0 M€) augmentent de 0,3 M€, en raison principalement de l'accroissement des engagements de retraite.

Les dettes s'élèvent à 157,3 M€, en hausse de 37,4 M€. Le groupe SEMMARIS a en effet eu recours à de l'endettement supplémentaire sur l'exercice et a remboursé ses échéances financières contractuelles.

Les comptes de régularisation passif augmentent de 2,9 M€ et atteignent 40,3 M€ en raison notamment de la facturation par la SEMMARIS de Droits de Première Accession qui sont étalés sur la durée de la concession. Les actifs immobilisés s'élèvent à 689,4 M€ contre 639,8 M€ au 31 décembre 2019. L'accroissement résulte principalement de la poursuite du plan Rungis 2025 qui est à mi-parcours et dans une moindre mesure des investissements réalisés par Toulouse.

Les actifs circulants s'établissent à 86,3 M€, en augmentation de 19,0 M€. Le groupe SEMMARIS a en effet accumulé de la trésorerie afin de faire face aux possibles aléas en lien avec la crise sanitaire.

7.5 LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité sur l'exercice sont de 54,8 M€. Ils correspondent à la capacité d'autofinancement de 50,6 M€, en baisse de 0,6 % par rapport à 2019, corrigée de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité de 4.2 M€.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements ont consommé 82,7 M€ de trésorerie qui se décomposent principalement en 74,2 M€ d'investissements et 9,8 M€ pour la variation des dettes sur immobilisations.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement s'élèvent à 46,2 M€, dont :

- 49,2 M€ de nouveaux emprunts ;
- 6,3 M€ de remboursements d'emprunts ;
- La SEMMARIS n'a pas versé de dividende en 2020.

La trésorerie disponible à la clôture s'élève à 44,5 M€ avec une génération sur l'exercice de 18,3 M€.

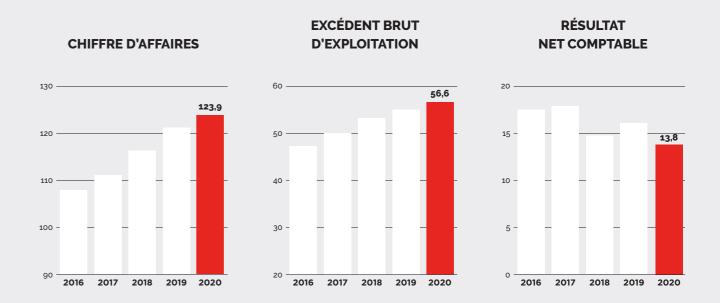
8. ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE 2021

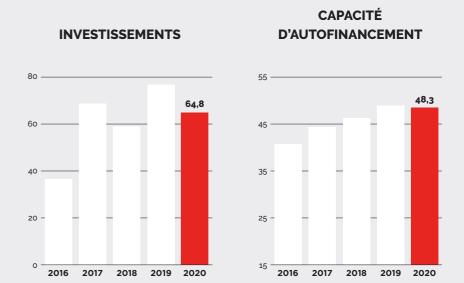
Aucun événement nouveau susceptible d'affecter de façon significative les comptes de la société n'est intervenu depuis le 1er janvier 2021.

L'évolution de la crise sanitaire et la vitesse de la reprise économique auront des impacts, difficilement quantifiables, sur le résultat 2021 du fait d'abandons de créance pour aider les entreprises en difficulté, ainsi que sur les comptes clients du fait de l'augmentation probable des impayés ou des mesures d'étalement de paiement qui seront consenties.

ÉVOLUTION

DES CHIFFRES CLÉS DE LA SEMMARIS EN MILLIONS D'EUROS





RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En euros	2016	2017	2018	2019	2020
SITUATION FINANCIÈRE					
a) Capital social	14 696 158	14 696 158	14 696 158	14 696 158	14 696 158
b) Nombre d'actions émises	386 741	386 741	386 741	386 741	386 741
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	108 017 334	111 252 637	116 359 179	121 122 532	123 913 102
 b) Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions 	51 021 774	53 917 328	52 148 031	50 323 087	53 367 241
c) Impôts sur les bénéfices (hors provisions)	9 676 257	8 841 832	7 344 688	7 560 800	5 383 366
d) Participation des salariés au titre de l'exercice	1 163 061	1 037 356	824 954	1 027 324	732 989
 e) Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions 	17 508 502	17 873 111	14 742 240	16 047 497	13 775 034
f) Montant des bénéfices distribués	10 503 886	11 002 781	11 331 511	0	10 001 122
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUITES À UNE SEULE ACTION					
 a) Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions 	131,93	139,41	134,84	130,12	137,99
 b) Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions 	45,27	46,21	38,12	41,49	35,62
c) Dividende passé à chaque action	27,16	28,45	29,30	0,00	25,86
PERSONNEL					
a) Nombre de salariés (effectif moyen mensuel)	222	225	232	250	255
b) Montant de la masse salariale	12 277 462	12 829 737	13 432 684	14 784 592	15 431 418
c) Montant des sommes versées au titre des charges sociales et avantages sociaux	7 531 888	7 742 782	8 118 371	8 695 747	9 262 344

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

MANDATS DES ADMINISTRATEURS

MANDATS OU FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTE AUTRE SOCIÉTÉ PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU COURS DE L'EXERCICE

Nom / Nature du mandat	Société
Jean-Jacques ARNOULT	
Président-directeur général	Rungis Actions SAS
Administrateur - Membre du Directoire	Sogemab SA
Philippe BERNAND	- Sogerman Sit
Président du Directoire	Aéroport Marseille Provence
	UAF
Vice-Président - Membre du Bureau	
Co-gérant	SCI familiale PEGASE investissements
Élodie BOULCH	
Administratrice, représentant de l'État	Radio France
Administratrice, représentant de l'État	France Médias Monde
Administratrice, représentant de l'État	IN Groupe
Administratrice, représentant de l'État	SFIL (jusqu'en octobre 2020)
Antoine BOYER jusqu'au 2 juin 2020	
Directeur Général	Prodilac
Président	SYCOPLA
Administrateur	UNIGROS
Administrateur	Rungis Groupement d'Employeurs
Administrateur	Rungis Action
Administrateur	Centre Médico-Social des Halles de Rungis
Administrateur / Vice-Président MIN	FEDALIS (ex FNCPLA)
Magali CHESSE	I EDMEIO (CA I MOPEO)
	Indian Infin / Flip
Membre du Conseil de Surveillance	Indigo Infra / Elis
Administratrice	2i Aeroporti (Italie) / Arcapark / Cassini
Représentant permanent de Predica	Effi-Invest II / Frey SA / Siparex associés / Tivana France Holding
Représentant permanent de CAA	Ramsay Générale de Santé
Françoise DEBRUS	
Membre du Conseil de Surveillance	Altarea / Covivio Hotels (jusqu'en février 2020)
Représentant permanent de Predica	Korian / ADP / Française des Jeux (depuis avril 2020)
Administratrice	Cassini
Yolaine DE COURSON	
Retraitée. Directrice de l'audit et des risques jusqu'au 31 mars 2018	LE GROUPE LA POSTE
Jérôme DESMETTRE depuis le 2 juin 2020	
Gérant	SARL DJ
Directeur Général	DESMETTRE BIO
Président	SFL
Vice-Président	UNIGROS
Président - Comité régional IDF	INTERFEL
Vice-Président et Président - Collège Carreau	UNCGFL
Administrateur	GREFEL
Jean-Jacques DUCHAMP	UNEI EE
	Cultina
Président	Spirica
Vice-Président	
	Générale de Santé
Directeur Général Adjoint	Credit Agricole Assurances
Administrateur	Credit Agricole Assurances UAF Life Patrimoine / CA-Vita (Italie) / CPR-AM / SFL / Cassini
	Credit Agricole Assurances UAF Life Patrimoine / CA-Vita (Italie) / CPR-AM / SFL / Cassini Gecina
Administrateur	Credit Agricole Assurances UAF Life Patrimoine / CA-Vita (Italie) / CPR-AM / SFL / Cassini
Administrateur Représentant permanent de Predica	Credit Agricole Assurances UAF Life Patrimoine / CA-Vita (Italie) / CPR-AM / SFL / Cassini Gecina
Administrateur Représentant permanent de Predica Représentant permanent de Spirica	Credit Agricole Assurances UAF Life Patrimoine / CA-Vita (Italie) / CPR-AM / SFL / Cassini Gecina
Administrateur Représentant permanent de Predica Représentant permanent de Spirica Éric DUMAS	Credit Agricole Assurances UAF Life Patrimoine / CA-Vita (Italie) / CPR-AM / SFL / Cassini Gecina ISR courtage
Administrateur Représentant permanent de Predica Représentant permanent de Spirica Éric DUMAS Président	Credit Agricole Assurances UAF Life Patrimoine / CA-Vita (Italie) / CPR-AM / SFL / Cassini Gecina ISR courtage Alta Drouot / Alta Ciné Investissement SAS
Administrateur Représentant permanent de Predica Représentant permanent de Spirica Éric DUMAS Président Administrateur Gérant	Credit Agricole Assurances UAF Life Patrimoine / CA-Vita (Italie) / CPR-AM / SFL / Cassini Gecina ISR courtage Alta Drouot / Alta Ciné Investissement SAS Altarea Italia / Altarea Espana, SL / Pitch Promotion SAS
Administrateur Représentant permanent de Predica Représentant permanent de Spirica Éric DUMAS Président Administrateur Gérant Représentant permanent de Alta Drouot	Credit Agricole Assurances UAF Life Patrimoine / CA-Vita (Italie) / CPR-AM / SFL / Cassini Gecina ISR courtage Alta Drouot / Alta Ciné Investissement SAS Altarea Italia / Altarea Espana, SL / Pitch Promotion SAS SNC Altarea Management
Administrateur Représentant permanent de Predica Représentant permanent de Spirica Éric DUMAS Président Administrateur Gérant Représentant permanent de Alta Drouot Afaf GABELOTAUD jusqu'au 3 décembre 2020	Credit Agricole Assurances UAF Life Patrimoine / CA-Vita (Italie) / CPR-AM / SFL / Cassini Gecina ISR courtage Alta Drouot / Alta Ciné Investissement SAS Altarea Italia / Altarea Espana, SL / Pitch Promotion SAS SNC Altarea Management Alta Blue
Administrateur Représentant permanent de Predica Représentant permanent de Spirica Éric DUMAS Président Administrateur Gérant Représentant permanent de Alta Drouot Afaf GABELOTAUD jusqu'au 3 décembre 2020 Présidente	Credit Agricole Assurances UAF Life Patrimoine / CA-Vita (Italie) / CPR-AM / SFL / Cassini Gecina ISR courtage Alta Drouot / Alta Ciné Investissement SAS Altarea Italia / Altarea Espana, SL / Pitch Promotion SAS SNC Altarea Management Alta Blue PAVILLON DE L'ARSENAL
Administrateur Représentant permanent de Predica Représentant permanent de Spirica Éric DUMAS Président Administrateur Gérant Représentant permanent de Alta Drouot Afaf GABELOTAUD jusqu'au 3 décembre 2020 Présidente Vice-Présidente	Credit Agricole Assurances UAF Life Patrimoine / CA-Vita (Italie) / CPR-AM / SFL / Cassini Gecina ISR courtage Alta Drouot / Alta Ciné Investissement SAS Altarea Italia / Altarea Espana, SL / Pitch Promotion SAS SNC Altarea Management Alta Blue PAVILLON DE L'ARSENAL SEMAEST / PARIS MUSÉES
Administrateur Représentant permanent de Predica Représentant permanent de Spirica Éric DUMAS Président Administrateur Gérant Représentant permanent de Alta Drouot Afaf GABELOTAUD jusqu'au 3 décembre 2020 Présidente Vice-Présidente Administratrice	Credit Agricole Assurances UAF Life Patrimoine / CA-Vita (Italie) / CPR-AM / SFL / Cassini Gecina ISR courtage Alta Drouot / Alta Ciné Investissement SAS Altarea Italia / Altarea Espana, SL / Pitch Promotion SAS SNC Altarea Management Alta Blue PAVILLON DE L'ARSENAL SEMAEST / PARIS MUSÉES ICI / CENECA / Promosalons
Administrateur Représentant permanent de Predica Représentant permanent de Spirica Éric DUMAS Président Administrateur Gérant Représentant permanent de Alta Drouot Afaf GABELOTAUD jusqu'au 3 décembre 2020 Présidente Vice-Présidente Administratrice Administratrice suppléante	Credit Agricole Assurances UAF Life Patrimoine / CA-Vita (Italie) / CPR-AM / SFL / Cassini Gecina ISR courtage Alta Drouot / Alta Ciné Investissement SAS Altarea Italia / Altarea Espana, SL / Pitch Promotion SAS SNC Altarea Management Alta Blue PAVILLON DE L'ARSENAL SEMAEST / PARIS MUSÉES ICI / CENECA / Promosalons SYCTOM
Administrateur Représentant permanent de Predica Représentant permanent de Spirica Éric DUMAS Président Administrateur Gérant Représentant permanent de Alta Drouot Afaf GABELOTAUD jusqu'au 3 décembre 2020 Présidente Vice-Présidente Administratrice Administratrice suppléante Associée	Credit Agricole Assurances UAF Life Patrimoine / CA-Vita (Italie) / CPR-AM / SFL / Cassini Gecina ISR courtage Alta Drouot / Alta Ciné Investissement SAS Altarea Italia / Altarea Espana, SL / Pitch Promotion SAS SNC Altarea Management Alta Blue PAVILLON DE L'ARSENAL SEMAEST / PARIS MUSÉES ICI / CENECA / Promosalons SYCTOM ICAR services (SARL)
Administrateur Représentant permanent de Predica Représentant permanent de Spirica Éric DUMAS Président Administrateur Gérant Représentant permanent de Alta Drouot Afaf GABELOTAUD jusqu'au 3 décembre 2020 Présidente Vice-Présidente Administratrice Administratrice suppléante Associée Conseillère	Credit Agricole Assurances UAF Life Patrimoine / CA-Vita (Italie) / CPR-AM / SFL / Cassini Gecina ISR courtage Alta Drouot / Alta Ciné Investissement SAS Altarea Italia / Altarea Espana, SL / Pitch Promotion SAS SNC Altarea Management Alta Blue PAVILLON DE L'ARSENAL SEMAEST / PARIS MUSÉES ICI / CENECA / Promosalons SYCTOM
Administrateur Représentant permanent de Predica Représentant permanent de Spirica Éric DUMAS Président Administrateur Gérant Représentant permanent de Alta Drouot Afaf GABELOTAUD jusqu'au 3 décembre 2020 Présidente Vice-Présidente Administratrice Administratrice suppléante Associée	Credit Agricole Assurances UAF Life Patrimoine / CA-Vita (Italie) / CPR-AM / SFL / Cassini Gecina ISR courtage Alta Drouot / Alta Ciné Investissement SAS Altarea Italia / Altarea Espana, SL / Pitch Promotion SAS SNC Altarea Management Alta Blue PAVILLON DE L'ARSENAL SEMAEST / PARIS MUSÉES ICI / CENECA / Promosalons SYCTOM ICAR services (SARL)
Administrateur Représentant permanent de Predica Représentant permanent de Spirica Éric DUMAS Président Administrateur Gérant Représentant permanent de Alta Drouot Afaf GABELOTAUD jusqu'au 3 décembre 2020 Présidente Vice-Présidente Administratrice Administratrice suppléante Associée Conseillère	Credit Agricole Assurances UAF Life Patrimoine / CA-Vita (Italie) / CPR-AM / SFL / Cassini Gecina ISR courtage Alta Drouot / Alta Ciné Investissement SAS Altarea Italia / Altarea Espana, SL / Pitch Promotion SAS SNC Altarea Management Alta Blue PAVILLON DE L'ARSENAL SEMAEST / PARIS MUSÉES ICI / CENECA / Promosalons SYCTOM ICAR services (SARL)

Nom / Nature du mandat	Canióbó
Nom / Nature du mandat Carine KRAUS	Société
Administratrice	Fondation Veolia
Administratrice	Veolia UK
Administratrice	Société des Eaux de Marseille
Administratrice	SARP Assainissement
Administratrice	
Stéphane LAYANI	Veolia Belgique
Président	SAS LUMIN' TOULOUSE
Représentant le gérant (SEMMARIS)	SCI Bureau Rungis International
Président	
Acting Chairman - Président Exécutif	Rungis Académie WUWM
Membre du Conseil de Surveillance	CEMAFROID
Administrateur	SOLAAL
Administrateur	GIE Marchés de Gros
Administrateur	IFOCOP
Trésorier	Fédération Française des Marchés de Gros
Membre	Conseil national de l'Alimentation
Serge LHERMITTE	OFFICE TRANSPORT OF THE PROPERTY OF THE PROPER
Chef de service Compétitivité et Performance Environnementale	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Administrateur	ADEME, INRAE (jusqu'au 1er novembre 2020)
Commissaire du Gouvernement	HCCA, INAO
Christian PEPINEAU jusqu'au 2 juin 2020	
Administrateur et Vice-Président	IFOCOP
Administrateur	Grefel (SA)
Administrateur	Residetape
Administrateur	Service Médico Social des Halles
Jean-Michel PEUCH depuis le 2 juin 2020	5011051105105
Co-gérant	FORIMAPE
Président	UNIGROS
Audrey PULVAR depuis le 3 décembre 2020	
Administratrice	Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris
Administratrice	Centre National des Expositions et Concours Agricoles (CENECA)
Administratrice	Comité Syndical de la Cité de la Gastronomie
Administratrice	Eau de Paris
Administratrice	École du Breuil
Administratrice	Conseil Syndical E.P.T.B. Seine Grands Lacs
Administratrice	Festival d'Automne
Administratrice	Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement « Agro Paris Tech »
Administratrice	Office du Tourisme des Congrès de Paris
Administratrice	Sogaris
Administratrice	Syctom
Administratrice	Syndicat Interdépartemental pour la gestion des terrains concédés à la SOGARIS (SID)
Administratrice	Syndicat mixte du bassin versant de la rivière Ourcq Aval « l'Ourcq Aval »
Administratrice	Théâtre de l'Odéon
Suppléante	Association d'Action Sociale en faveur des Personnels de la Ville de Paris et du Département de Paris / Commission locale du site patrimonial du Marais /
	Commission départementale de la nature, des paysages et des sites de Paris (2° collège)
Pascal SAVOLDELLI	Foundation CADEVA
Président Visa Président	Fondation SADEV 94
Vice-Président Poprésentant du Conseil départemental au Comité gundieul	SOGARIS Sundicat d'études de la Cité de la gastronomie Davis Dunais
Représentant du Conseil départemental au Comité syndical	Syndicat d'études de la Cité de la gastronomie Paris-Rungis
Alain TARAVELLA Président	Altafia / Altafia / Altafia / Altafia / Altagor / Alta Croupe / Atlas / Espeiòre Altagos
Administrateur	Altafi 2 / Altafi 3 / Altafi 5 / Altafi 6 / Altager / Alta Groupe / Atlas / Foncière Altarea Pitch Promotion SAS
Gérant	Altarea
Censeur	Woodeum
Représentant permanent de Altarea	Alta Blue / Alta Développement Italie / Altalux Italy Sarl / Altalux Spain Sarl / Alta Spain Archibald BV / Alta Spain Castellana BV / Alta Mir / Foncière Altarea Montparnasse
Représentant permanent de Altareit	Alta Concorde / Alta Faubourg / Alta Penthièvre / Alta Percier
Représentant permanent de Alta Blue	Aldeta
Représentant permanent de Alta Faubourg	Alta Reim / Alta Saint Germain
Représentant permanent de Alta Groupe	Alta Patrimoine /Alta Montrachet (anciennement dénommée SCI Sainte Anne)
Représentant permanent de Alta Patrimoine	Altarea / SCI Matignon Toulon Grand Ciel / SNC Ati / SNC Altarea Commerce
Représentant permanent de Alta Penthièvre	Altacom
Représentant permanent de Altafi 2	Altarea / Altareit / NR21
Représentant permanent de Altafi 3	Altareit
Représentant permanent de Atlas	Altarea
Représentant permanent de Foncière Altarea	Alta Kleber / Alta Roosevelt
Représentant permanent de SNC ATI	Altarea
-	

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
ACTIF (en euros)	Brut	Amortis. & provisions	Net	Net	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 116 780	6 294 026	1 822 754	4 841 174	
Autres (logiciels)	7 968 555	6 294 026	1 674 528	4 488 835	
Marque commerciale	91 326		91 326	91 326	
Immobilisations en cours (logiciels)	56 899		56 899	261 013	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES PROPRES À LA SOCIÉTÉ	4 088 989	2 660 520	1 428 469	1 419 776	
Terrains	64 138		64 138	64 138	
Constructions	654 631	246 998	407 634	435 383	
Matériel et Outillage	244 732	226 940	17 792	2 072	
Matériel de transport	289 561	179 037	110 525	102 936	
Mobilier et Matériel de bureau et informatique	2 487 617	1 668 061	819 555	808 759	
Agencements et installations	339 484				
Immobilisations en cours	8 825		8 825	6 488	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU DOMAINE CONCÉDÉ	782 832 451	161 495 077	621 337 374	579 073 031	
Immobilisations non renouvelables	702 002 401	101 470 077	021 007 074	0,,0,000	
Terrains	6 850 091		6 850 091	6 850 091	
Constructions	340 190 411		340 190 411	298 637 710	
Agencements et Installations Générales & Divers	73 514 616		73 514 616	66 188 277	
Immobilisations renouvelables	73314010		73 314 010	00 100 277	
Matériel et Outillage	170 700 925	78 016 805	92 684 121	77 990 328	
Agencements et Installations	138 767 395		55 289 122	66 335 543	
Immobilisations en cours	51 266 885		51 266 885	61 824 654	
Avances et acomptes sur immobilisations IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 542 128		1 542 128	1 246 427	
	25 790 855		25 790 855	23 791 894	
Participations	13 190 398		13 190 398	13 190 398	
Créances rattachées à des participations	12 348 450		12 348 450	10 349 489	
Autres titres immobilisés	20 172		20 172	20 172	
Prêts					
Autres	231 834		231 834	231 834	
TOTAL I	820 829 074	170 449 623	650 379 451	609 125 875	
STOCKS ET EN COURS					
Autres approvisionnements					
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS	98 056		98 056	110 518	
CRÉANCES D'EXPLOITATION	41 777 908		40 397 174	43 914 471	
Clients et comptes rattachés	28 033 859		26 653 125	26 522 741	
Autres débiteurs	12 631 029		12 631 029	16 324 986	
Créances diverses	1 113 020		1 113 020	1 066 743	
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	21 022 309		21 022 309	13 026 026	
Actions					
Autres titres	21 022 309		21 022 309	13 026 026	
DISPONIBILITÉS	16 267 246		16 267 246	6 975 426	
Banques et Chèques Postaux	16 219 951		16 219 951	6 938 449	
Caisses	4 676		4 676	6 486	
Régies d'avance	42 619		42 619	30 492	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 034 826		1 034 826	1 338 641	
TOTAL II	80 200 346	1 380 734	78 819 612	65 365 082	
Charges à répartir					
Primes de remboursement des obligations					
TOTAL GÉNÉRAL	901 029 420	171 830 357	729 199 062	674 490 957	

	AVANT RÉPAR	TITION	
PASSIF (en euros)	EXERCICE N	EXERCICE N-1	
Capital	14 696 158	14 696 158	
Prime d'apport	15 050 703	15 050 703	
Réserve légale	1 469 616	1 469 616	
Autres réserves	113 461	79 290	
Report à nouveau	86 314 320	70 300 994	
Résultat de l'exercice	13 775 034	16 047 497	
SOUS-TOTAL SITUATION NETTE	131 419 292	117 644 258	
AUTRES FONDS PROPRES - DROITS DU CONCÉDANT			
Subventions nettes reçues	78 457 052	76 372 415	
Amortissements de caducité	315 569 367	303 010 987	
Autres (provisions pour renouvellement utilisées)	23 389 392	23 389 392	
SOUS-TOTAL DROITS DU CONCÉDANT	417 415 811	402 772 794	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	160 523	114 660	
TOTALI	548 995 627	520 531 712	
PROVISIONS POUR RISQUES	110 000	212 705	
PROVISIONS POUR CHARGES	224 774	220 958	
TOTAL II	334 774	433 663	
DETTES FINANCIÈRES	85 849 051	50 190 624	
Emprunts et dettes auprès des Établissements de Crédit	59 443 060	25 721 916	
Autres dettes financières	26 405 991	24 468 708	
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS	259 479	239 668	
DETTES D'EXPLOITATION	28 068 765	26 845 553	
Dettes fournisseurs & Comptes rattachés	14 038 050	11 653 270	
Dettes fiscales et sociales	12 806 812	14 024 524	
Autres	1 223 903	1 167 759	
DETTES DIVERSES	25 746 156	39 155 292	
Dettes sur immobilisations	23 788 862	36 275 547	
Autres	1 957 295	2 879 746	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	39 945 210	37 094 445	
TOTAL III	179 868 661	153 525 582	
TOTAL GÉNÉRAL	729 199 062	674 490 957	

COMPTE DE RÉSULTAT

EXERCICE 2020 (EN EUROS)

	EXERC	ICE N	EXERCICE N-1		
	MONTANTS H.T.	TOTAUX PARTIELS	MONTANTS H.T.	TOTAUX PARTIELS	
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Prestations de service					
Droits d'accès et de stationnement	13 568 063		14 171 765		
Produits ordinaires	70 636 747		66 961 709		
Produits sur charges récupérables et ventes de fluides	36 158 179		35 437 416		
Produits des activités annexes & remises accordées	3 550 113		4 551 642		
MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES		123 913 102		121 122 53	
Reprises sur provisions et amortissements	455 803	455 803	843 247	843 247	
Transfert de charges	1 274 590	1 274 590	357 427	357 42	
Autres produits & subventions d'exploitation	48 718	48 718	50 836	50 836	
TOTALI		125 692 214		122 374 042	
CHARGES D'EXPLOITATION					
Consommation de l'exercice		40 998 202		41 280 408	
Achats stockés					
Autres approvisionnements	131 712		337 209		
Achats non stockés de matières premières	7 118 495		7 488 295		
Services extérieurs					
Personnel extérieur	834 260		985 393		
Loyer crédit-bail					
Autres	32 913 735		32 469 511		
Impôts, taxes et versements assimilés		1 646 480		1 449 654	
Sur rémunérations	339 224		196 328		
Autres	1 307 256		1 253 325		
Charges de personnel		24 693 762		23 480 339	
Salaires et traitements	15 431 418		14 784 592		
Charges sociales	9 262 344		8 695 747		
Dotations aux amortissements & provisions		30 528 525		29 141 12	
Sur immobilisations	17 767 739		17 406 902		
Provisions sur actif circulant	198 590		361 758		
Provisions pour risques et charges	12 562 196		11 372 468		
Autres charges	4 656 216	4 656 216	784 590	784 590	
TOTAL II		102 523 184		96 136 120	
1) RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		23 169 030		26 237 922	

	EXERC	ICE N	EXERCIO	CE N-1
	MONTANTS H.T.	TOTAUX PARTIELS	MONTANTS H.T.	TOTAUX PARTIELS
PRODUITS FINANCIERS		1 360 576		1 388 974
De participation	1 268 377		1 274 571	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	- 33		19	
Reprises sur provisions				
Différence positive de change				
Cession valeurs mobilières	92 232		114 383	
TOTAL III		1 360 576		1 388 974
CHARGES FINANCIÈRES		646 846		524 222
Dotations aux amortissements & provisions				
Intérêts et charges assimilées	646 846		524 020	
Différence négative de change			202	
Cession valeurs mobilières				
TOTAL IV		646 846		524 222
2) RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		713 730		864 752
3) RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (1 + 2)		23 882 760		27 102 675
PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 817 732		8 453 666
Sur opérations de gestion	556 588		995 200	
Sur opérations en capital				
Produits de cession éléments actifs	589 531		2 735 751	
Autres	67 780		206 730	
Reprises sur provisions	1 607 335		3 666 985	
Transferts de charges	- 3 503		849 000	
TOTALV		2 817 732		8 453 666
CHARGES EXCEPTIONNELLES		6 809 102		10 920 719
Sur opérations de gestion	57 374		17 892	
Sur opérations en capital				
Valeur comptable des éléments cédés	1 671 536		9 744 969	
Autres	69 726		101 288	
Dotations aux amortissements & provisions	5 010 466		1 056 570	
Autres				
TOTAL VI		6 809 102		10 920 719
4) RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		- 3 991 371		- 2 467 053
PARTICIPATION DES SALARIÉS (VII)	732 989	732 989	1 027 324	1 027 324
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (VIII)	5 383 366	5 383 366	7 560 800	7 560 800
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		129 870 521		132 216 682
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)		116 095 487		116 169 185
BÉNÉFICE		13 775 034		16 047 497

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE 2020 (EN EUROS)

	ANNÉE N	ANNÉE N-1
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ (OPÉRATIONS COURANTES)		
Résultat de l'exercice	16 643 780	17 666 686
Dotations aux amortissements & provisions sur actifs	17 966 329	17 768 660
Reprises dotations aux amortissements & provisions sur actifs	- 353 098	- 671 590
Dotations aux provisions du passif	12 562 196	11 372 468
Reprises dotations aux provisions du passif	- 102 705	- 171 657
TOTALI	46 716 501	45 964 567
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ (OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES)		
Résultat de l'exercice	- 2 868 746	- 1 619 189
Dotations aux amortissements & provisions sur actifs	5 010 465	1 056 570
Reprises dotations aux amortissements & provisions sur actifs	- 1 607 335	- 3 666 985
Dotations aux provisions du passif		
Reprises dotations aux provisions du passif		
Plus ou moins-values de cessions	1 082 005	7 009 218
TOTAL II	1 616 389	2 779 614
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (I+II)	48 332 890	48 744 181
Créances clients et comptes rattachés	24 125	1 189 227
Autres créances d'exploitation	3 963 957	- 4 363 052
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 384 780	207 733
Autres dettes d'exploitation	786 557	3 896 896
Variation du besoin en fonds de roulement	7 159 419	930 804
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ	55 492 309	49 674 985
Acquisitions d'immobilisations	- 64 783 156	- 76 482 962
Cessions d'immobilisations	1 322 570	3 384 088
Autres encaissements et décaissements	- 12 486 685	3 463 065
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	- 75 947 271	- 69 635 809
Variation de capital et autres fonds propres	2 084 638	1 068 484
Dividendes versés		- 11 331 511
Encaissements de nouveaux emprunts	40 000 000	
Remboursements d'emprunts	- 6 324 969	- 7 132 834
Autres variations financières	1 983 396	1 490 710
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	37 743 065	- 15 905 151
Trésorerie nette à l'ouverture	20 001 451	55 867 427
Trésorerie nette à la clôture	37 289 554	20 001 451
VARIATION DE TRÉSORERIE	17 288 103	- 35 865 975

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

DE L'EXERCICE 2020

1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Dans un environnement économique fortement perturbé par la crise sanitaire en lien avec la Covid-19, la SEMMARIS a apporté son soutien aux acteurs du Marché en consentant des abandons de créance pour un montant de 4,3 M€. D'autre part, afin de renforcer ses liquidités dans ce contexte si particulier, la SEMMARIS a sollicité auprès de trois de ses banques un Prêt Garanti par l'État (PGE) pour un montant total de 30 M€ et a également confirmé une deuxième ligne de crédit syndiqué pour un montant de 60 M€, ce qui porte le montant total de crédit syndiqué à disposition de la SEMMARIS à 120 M€, dont 10 M€ ont été tirés au 31 décembre 2020.

En ce qui concerne les investissements, l'année 2020 a été principalement marquée par les livraisons de l'entrepôt logistique F1F, du pavillon B1 dans le secteur horticulture, ainsi que de l'hôtel dans la zone administrative. Conformément au plan Rungis 2025, les investissements sont restés soutenus malgré le contexte sanitaire, avec la poursuite de la construction de nouveaux bâtiments, en particulier celle des bâtiments A1 et F1F.

L'activité à l'international a été particulièrement marquée par la crise sanitaire, l'arrêt des grands projets d'infrastructures et le ralentissement de l'économie mondiale. Le chiffre d'affaires 2020 est de 0,5 M€ contre 1,5 M€ en 2019. Il faut cependant noter un redémarrage au dernier trimestre avec par exemple la reprise de l'étude stratégique de refonte du réseau national des marchés de gros égyptien, soutenue par l'Agence Française de Développement, la poursuite du partenariat sur la faisabilité du marché d'Almaty au Kazakhstan et enfin la signature d'un contrat en Ouzbékistan.

2. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

En vertu du décret n° 65-325 du 27 avril 1965, la SEMMARIS dispose de droits exclusifs, attribués et unilatéralement définis par l'État, sur l'aménagement et la gestion du Marché d'Intérêt National de PARIS-RUNGIS assimilables, quant à leurs conséquences patrimoniales, à une « concession » et ce jusqu'au 31 décembre 2049 conformément à l'article 199 de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques.

La SEMMARIS assure sa mission dans le cadre des articles L761-1 et suivants et R761-1 et suivants du Code de commerce relatifs aux Marchés d'Intérêt National.

3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. PRINCIPES

Les comptes de l'exercice sont présentés conformément aux dispositions du Plan Comptable Général.

Les hypothèses de base de continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices et coûts historiques ont notamment été suivies. Les informations chiffrées sont fournies, sauf indications contraires, en euros.

3.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée d'utilisation estimée, soit 5 ans pour les logiciels informatiques.

3.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont réparties en deux rubriques :

 Immobilisations propres constituées d'actifs immobiliers situés en dehors du périmètre de la concession (dite Zone A) et de matériels et mobiliers dissociables de la concession; Immobilisations du domaine concédé qui devront être remises gratuitement et en bon état d'usage à l'autorité concédante à la fin du contrat de concession. Conformément à la convention du 23 février 1967 avec l'État, complétant les dispositions du Décret 65-325 du 27 avril 1965 modifié, les bâtiments, constructions et installations de la concession sont propriété de l'État dès leur édification ou leur acquisition par

a) Amortissement de caducité

Les immobilisations du domaine concédé font l'objet d'un amortissement de caducité classé au passif en « autres fonds propres ». Cet amortissement a pour objet de ramener la valeur nette comptable des biens de retour à une valeur nulle à l'issue de la concession. Il est calculé:

- Linéairement de la date d'investissement des capitaux jusqu'à celle de la fin de la concession pour la partie financée sur fonds propres ou sur emprunts contractés à partir de l'exercice 2003;
- Sur l'échéancier des crédits pour la partie financée par des emprunts antérieurs à 2003.

La base d'amortissement correspond à la valeur brute des immobilisations diminuée des subventions d'investissement et des provisions pour renouvellement utilisées conformément à leur objet et maintenues au passif du bilan.

b) Amortissement technique

Depuis le 1^{er} janvier 2003, la société applique l'approche par composants (règlement CRC 2002-10 du 12 décembre 2002). Les amortissements sont déterminés en dissociant chaque actif par composants ayant leur propre durée d'utilisation et rythme de renouvellement.

Les immobilisations concédées renouvelables et les immobilisations propres à la société sont amorties sur leur durée d'utilisation, à savoir :

- Agencements et installations : de 10 à 40 ans ;
- Mobilier et matériel de bureau : de 5 à 10 ans ;
- Matériel informatique : 5 ans ;
- Véhicules : 5 ans.

Les structures de bâtiments, les aménagements généraux et V.R.D. dont la durée d'utilisation est supérieure à la durée de la concession, ne font pas l'objet d'amortissements techniques.

c) Dépréciation des immobilisations

L'environnement technique, économique et juridique auquel l'actif immobilisé de la société est dévolu n'a pas enregistré de changement important.

L'approche globale de la valeur nette comptable des immobilisations corporelles, déduction faite des amortissements de caducité déjà pratiqués et inscrits au passif du bilan en Droits du Concédant, ne révèle pas de perte de valeur significative. À ce titre, la concession dans son ensemble est retenue comme unité génératrice de trésorerie.

d) Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues pour assurer le financement des immobilisations sont inscrites au passif du bilan dans les capitaux propres. Elles y sont maintenues et ne font pas l'objet de reprise puisque venant en déduction de la valeur des immobilisations du domaine concédé pour le calcul des amortissements de caducité (cf. note 3.3.a).

3.4. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur brute des participations correspond à la valeur d'acquisition. Le cas échéant, des dépréciations sont constatées en tenant compte de la valeur d'inventaire des titres détenus et de l'évolution prévisible des résultats de la société considérée.

3.5. CRÉANCES ET DETTES D'EXPLOITATION

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, sur la base d'un examen individuel, dépréciées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

3.6. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites à l'actif pour leur valeur d'achat. Le cas échéant, une dépréciation est constatée par rapport au dernier prix du marché.

3.7. AUTRES FONDS PROPRES

En application des dispositions du Plan Comptable Général relatives aux opérations faites dans le cadre des concessions de services publics, la valeur des droits du concédant exigibles en nature au titre des biens en concession inscrits à l'actif est portée au passif du bilan.

Cette rubrique regroupe les subventions d'investissement reçues (cf. note 3.3.d), les amortissements de caducité (cf. note 3.3.a) et les provisions pour renouvellement antérieurement constituées et utilisées conformément à leur objet.

3.8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est dotée si la société a une obligation à l'égard de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la clôture des comptes. Ces provisions sont estimées en fonction des données connues de la société à la date d'arrêté des comptes.

Le poste « provisions » du compte de résultat regroupe les amortissements de caducité (cf. note 3.3.a) et les provisions pour risques et charges

3.9. DROITS DE PREMIÈRE ACCESSION

Les Droits de Première Accession, correspondant à une entrée dans un bâtiment nouvellement créé ou restructuré, sont étalés sur la durée de la concession. Antérieurement portée en produits exceptionnels, l'annuité rapportée au compte de résultat est inscrite en produits d'exploitation depuis le 1^{er} janvier 2004. Pour l'exercice 2020, son montant s'élève à 1,1 M€.

Par ailleurs, jusqu'au 31 décembre 2002, ces recettes étaient fiscalisées au moment de leur facturation générant ainsi un impôt payé d'avance. Compte tenu du caractère de ces produits qui relèvent en fait de loyers perçus d'avance, et après avis favorable des Services de la Législation Fiscale, ces recettes reçoivent depuis 2003 une imposition étalée parallèle au traitement comptable.

Les autres Droits de Première Accession concernant des réaffectations de locaux libérés dans le cadre de résiliations sont considérés comme des produits de l'exercice de facturation et inscrits en produits exceptionnels sur opération de gestion.

Les rachats de droits constituent une charge exceptionnelle de l'exercice au cours duquel l'engagement du rachat est conclu.

3.10. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE

Les engagements en matière d'Indemnités de Fin de Carrière (IFC) à verser aux salariés partant à la retraite font l'objet d'un contrat spécifique à cotisations définies avec un organisme extérieur de gestion collective.

Les engagements au titre des droits à indemnités sont financés en partie par le montant du fonds constitué et par un paiement complémentaire constaté en charges de la période à laquelle il se rapporte. Les engagements sont ainsi intégralement financés.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, des charges sociales patronales, d'âge de départ et de probabilité de versement. Ces paiements futurs sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation déterminé en fonction du taux des emprunts d'État à 10 ans et des primes de risque observées sur les émissions obligataires des entreprises industrielles et commerciales de première catégorie.

4. CONSOLIDATION

Conformément aux dispositions de l'article L233-16 du Code de commerce, la société publie des comptes consolidés car elle contrôle de manière exclusive ou conjointe une ou plusieurs autres entreprises ou elle exerce une influence notable sur celles-ci.

5. COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

5.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeur brute des immobilisations incorporelles	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et créations		Virements de poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles propres à la société					
Autres (logiciels)	7 170 135	0	92 642	891 062	7 968 555
Immobilisations en cours	261 013	761 765	74 817	- 891 062	56 899
Immobilisations incorporelles du domaine concédé					
Marque commerciale (1)	91 326				91 326
TOTAL	7 522 474	761 765	167 459	0	8 116 780

Note : (1) En 1997, la société a acheté la marque « Rungis Actualités ». Cette immobilisation incorporelle d'un montant de 91 326 € a été classée en « immobilisations non renouvelables du domaine concédé ». Elle fait l'objet d'un amortissement de caducité sur la durée de la concession.

Les mises en service concernent principalement :

- La refonte des sites web : 151 K€;
- La refonte de l'infrastructure réseau : 148 K€ ;
- L'évolution du système de gestion des péages : 125 K€ ;
- L'évolution du logiciel de gestion des dépenses : 94 K€ ;
- Les évolutions du logiciel de gestion des cartes d'accès : 90 K€.

5.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur brute des immobilisations corporelles	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et créations	Diminutions	Virements de poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations corporelles propres à la société	3 974 340	254 339	139 691		4 088 989
Terrains	64 138				64 138
Constructions	654 631				654 631
Matériel et outillage	227 392			17 340	244 732
Matériel de transport	265 916			23 646	289 561
Mobilier, matériel de bureau et informatique	2 416 291		139 691	211 017	2 487 617
Agencements, installations	339 484				339 484
Immobilisations en cours	6 488	254 339		- 252 002	8 825
Immobilisations du domaine concédé	743 374 766	61 035 052	21 577 367		782 832 451
Immobilisations non renouvelables					
Terrains	6 850 091				6 850 091
Constructions	298 637 710		938 669	42 491 370	340 190 411
Agencements, installations & divers	49 326 973		2 548	7 328 887	56 653 312
Aménagement des terrains (VRD)	16 861 304				16 861 304
Immobilisations renouvelables					
Matériel industriel	159 290 329		4 614 276	16 024 872	170 700 925
Agencements, installations	149 337 276		15 503 777	4 933 896	138 767 395
Immobilisations en cours	61 824 654	60 739 351	518 096	- 70 779 024	51 266 885
Avances & acomptes sur immobilisations	1 246 427	295 701			1 542 128
TOTAL	747 349 106	61 289 391	21 717 058		786 921 440

Les principales variations des postes immobilisations corporelles proviennent de :

- L'acquisition d'immobilisations pour 61,3 M€ dont :
- · La réfection du réseau de chauffage : 10,6 M€ ;
- · La construction du bâtiment A1 : 8,8 M€ ;
- La construction de l'entrepôt sous froid F1F : 5,0 M€.
- La diminution des immobilisations pour 21,7 M€ dont :
- La démolition du bâtiment V1M (ancien bâtiment du porc) : 3,6 M€ ;
- · La démolition du bâtiment A14 (incendié) : 1,0 M€ ;
- La cession à BRI des travaux de rénovation réalisés sur l'exercice :
 0,4 M€;
- · La mise au rebut de biens amortis : 15,3 M€

- Les virements de poste à poste qui se décomposent principalement en :
- Mise en service des travaux comptabilisés en immobilisations en cours pour 70,8 M€ dont :
- Entrepôt logistique F1F: 8,3 M€;
- Bâtiment de produits horticoles B1:8,1 M€;
- Hôtel dans la zone administrative : 6,0 M€ ;
- Bâtiment AB4 : 6,0 M€.

5.3. AMORTISSEMENTS

Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	Cumul début de l'exercice			Virements de poste à poste	Cumul fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 681 300	1 265 255	45 248		3 901 306
Immobilisations propres à la société	2 554 564	236 061	130 105		2 660 520
Constructions	219 249	27 749			246 998
Matériel et outillage	225 320	1 620			226 940
Matériel de transport	162 980	16 057			179 037
Mobilier, matériel de bureau et informatique	1 607 532	190 635	130 105		1 668 061
Agencements, installations	339 484				339 484
IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONCÉDÉES	162 694 400	16 266 423	20 037 628		158 923 195
Immobilisations renouvelables					
Matériel industriel	81 300 002	11 399 674	14 682 871		78 016 805
Agencements et installations	81 394 398	4 866 749	5 354 757		80 906 390
TOTAL GÉNÉRAL	167 930 263	17 767 739	20 212 981		165 485 021

5.4. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Valeur brute des immobilisations financières	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice
Participations	13 190 398			13 190 398
Créances rattachées à des participations	10 349 489	2 732 000	733 039	12 348 450
Autres titres	20 172			20 172
Autres	231 834			231 834
TOTAL	23 791 894	2 732 000	733 039	25 790 855

L'augmentation des immobilisations financières s'explique par l'avance rémunérée consentie à BRI de 2 732 000 €.

La diminution des immobilisations financières correspond à l'échéance de remboursement de l'avance par BRI de 733 039 €.

Le tableau des filiales et des participations se présente comme suit :

Société	Capital	Réserves	Quote-part de capital détenue %	Valeur d'inventaire des titres détenus	Prets &	Cautions &			
I - FILIALES									
B. R. I. (1)	2 896 531	-	100	10 395 072	12 348 450	-	2 763 733	1 156 460	1 156 530
LUMIN'TOULOUSE	5 000 000	-	51	2 550 000	-	-	697 984	59 125	-
II - FILIALES									
< 1 %	-	-	-	36 179	-	-	-	-	-

Note: (1) Société Civile Immobilière créée par des investisseurs institutionnels dans les années 1970 pour la réalisation d'un programme de 21 000 m² de bureaux sur des terrains privés dont elle est propriétaire et jouxtant la zone A du MIN. En 1981, la SEMMARIS a acquis 90 % des parts de cette SCI et, depuis 2001, détient 100 % du capital.

5.5. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement figurant au bilan sont inscrites à leur valeur d'acquisition.

Elles comprennent

- des comptes à terme et des dépôts à terme pour 19,0 M€ dont 322 € d'intérêts courus ;
- des obligations pour 2,0 M€ dont 13,3 K€ d'intérêts courus.

La valeur d'inventaire des obligations est arrêtée sur la base des cours moyens de Bourse du mois de décembre.

Hors coupons courus, elle s'élève à 2,2 M€ dont 0,2 M€ de plus-values latentes.

5.6. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
Capital	14 696 158			14 696 158
Prime d'apport	15 050 703			15 050 703
Réserves	1 548 906	34 171		1 583 077
Report à nouveau	70 300 994	16 013 326		86 314 320
Résultat de l'exercice	16 047 497	13 775 034	16 047 497 ⁽¹⁾	13 775 034
Subventions d'investissement nettes	76 372 415	2 084 638		78 457 052
Provisions réglementées	114 660	45 864		160 523
Amortissements de caducité	303 010 987	12 558 380		315 569 367
Provisions pour renouvellement utilisées	23 389 392			23 389 392
TOTAL GÉNÉRAL	520 531 712	44 511 413	16 047 497	548 995 627

Note : (1) 34 171,20 € affectés à la réserve spéciale d'acquisition d'œuvres d'artistes vivants et 16 013 326,15 € affectés au report à nouveau.

Le capital est composé de 386 741 actions d'une valeur nominale de 38 €.

5.7. TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS

	Valeur au début	Dotations de l'exercice	Reprises de	e l'exercice	Valeur à la fin
	de l'exercice		Utilisées	Non utilisées	de l'exercice
Provisions pour risques & charges	433 663	3 816		102 705	334 774
Autres provisions	433 663	3 816		102 705	334 774
Provisions pour dépréciation	3 142 578	5 163 192	1 689 514	270 920	6 345 336
Immobilisations incorporelles		2 392 720			2 392 720
Immobilisations corporelles du domaine concédé	1 607 335	2 571 882	1 607 335		2 571 882
Titres de participation					
Clients	1 535 242	198 590	82 178	270 920	1 380 734
Valeurs mobilières de placement					
TOTAL GÉNÉRAL	3 576 241	5 167 008	1 689 514	373 625	6 680 110

Provisions pour risques et charges

La provision pour médaille du travail a été ajustée à la hausse (3 816 €) et une autre provision en lien avec un litige prud'homal a été reprise (102,7 K€).

Provisions pour dépréciation

Plusieurs dotations pour dépréciation des immobilisations corporelles ont été constituées au titre de l'exercice pour un total de 2,6 M€ dont 2,4 M€ au titre de la restructuration du secteur des produits laitiers. Par ailleurs, une provision de 2,4 M€ a été constituée au titre de la Market Place.

1,0 M€ a été repris au titre du bâtiment A14 pour lequel une dotation pour dépréciation avait été constituée l'année dernière à la suite d'un incendie et 0,6 M€ a été repris au titre de la démolition de l'ancien bâtiment du porc.

Les comptes clients ont fait l'objet d'une reprise de provision pour dépréciation à hauteur de 353,1 K€ dont 270,9 K€ non utilisés. Les dotations de l'exercice s'élèvent à 198,6 K€ et les créances irrécouvrables s'élèvent à 203,7 K€.

5.8. COMPTES DE RÉGULARISATION

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 1,0 M€ HT. Elles correspondent, par nature, aux éléments suivants :

- Achats : 7,1 K€ HT ;
- Services extérieurs : 1,0 M€ HT.

Les produits constatés d'avance en fin d'exercice s'élèvent à 39,9 M€ HT. Ils correspondent, par nature, aux éléments indiqués ci-dessous, et concernent des prestations facturées mais non encore fournies à la date de clôture des comptes. Ce poste comprend également les Droits de Première Accession étalés sur la durée de la concession (cf. note 3.9) :

- Redevance d'occupation et charges : 3,1 M€ HT ;
- (net des remises pour paiement par prélèvement automatique)
- Produits à l'international : 0,8 M€ HT ;
- Produits des péages : 2,0 M€ HT ;
- Droits de Première Accession : 34,1 M€ HT.

5.9. CRÉANCES ET DETTES

a) Créances

Nature	M	Degré d'exigibilité			
nature	Montants bruts	Moins d'un an	Plus d'un an		
Créances de l'actif immobilisé	12 580 284	733 039	11 847 245		
Créances rattachées à des participations	12 348 450	733 039	11 615 411		
Autres	231 834		231 834		
Créances de l'actif circulant ⁽¹⁾	42 910 791	39 286 169	3 624 622		
Comptes clients et comptes rattachés	28 033 859	25 124 975	2 908 884		
Autres	13 842 105	13 842 105			
Charges constatées d'avance(2)	1 034 826	319 088	715 738		
TOTAL	55 491 075	40 019 208	15 471 867		

Notes:

(1) Dont

- Entreprises liées : 2 644 948 € (Bureaux Rungis International) ;
- Effets à recevoir : 1 302 131 €.

(2) Dont assurances dommages-ouvrages : 874 803 \in .

Les produits à recevoir en fin d'exercice se présentent comme suit :

- Clients produits non encore facturés : 1,9 M€ TTC.

b) Dettes

		Degré d'exigibilité				
Nature	Montants bruts	Moins d'un an	Plus d'un an	Plus de 5 ans		
EMPRUNTS & DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	59 443 060	45 444 544	13 998 516			
Emprunt 2017 Crédit du Nord	2 521 870	716 037	1 805 832			
Emprunt 2017 Crédit Agricole IDF	2 636 771	715 237	1 921 534			
Emprunt 2017 Société Générale	5 705 384	1 548 172	4 157 212			
Emprunt 2017 Banque Populaire RDP	6 699 923	1 662 447	5 037 476			
Emprunt 2018 Crédit du Nord	1 879 112	802 651	1 076 461			
PGE Société Générale	10 000 000	10 000 000				
PGE BNP	10 000 000	10 000 000				
PGE Crédit Agricole	10 000 000	10 000 000				
Crédit syndiqué	10 000 000	10 000 000				
Soldes créditeurs de banques						
AUTRES DETTES FINANCIÈRES	26 405 991	3 361 696		23 044 295		
Cautionnements reçus	23 044 295			23 044 295		
Agence de l'eau						
Intérêts courus	77 121	77 121				
Divers	3 284 575	3 284 575				
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	14 038 050	14 038 050				
Dettes fiscales & sociales	12 806 812	12 806 812				
Dettes sur immobilisations	23 788 862	23 788 862				
Autres dettes	3 440 677	3 440 677				
Produits constatés d'avance	39 945 210	6 004 731	4 848 640	29 091 840		
TOTAL	179 868 661	108 885 370	18 847 156	52 136 135		

Les emprunts à taux fixes s'élèvent à 49,4 M€ avec un taux moyen de 0,38 % l'an.

Les dépôts et cautionnements versés par les clients figurent dans les dettes à plus de 5 ans pour un montant de 23,0 M€.

Les charges à payer, 17,2 M€ TTC en fin d'exercice, se présentent comme suit :

- Fournisseurs factures non parvenues : 12,2 M€ ;
- dont fournisseurs d'immobilisations : 7,5 M€
- Personnel dettes pour congés payés & divers : 3,6 M€ ; dont réserve spéciale de participation : 0,7 M€
- Organismes sociaux : 1,3 M€ ;
- Autres : 47,8 K€.

6. COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT

6.1. EFFECTIFS

La situation de l'effectif en fin d'exercice se présente comme suit :

	Cadres	& assimilés	Agents	de maîtrise		Employés	Fon	ctionnaires détachés		TOTAL
	C.D.I.	C.D.D.	C.D.I.	C.D.D.	C.D.I.	C.D.D.	C.D.I.	C.D.D.	C.D.I.	C.D.D.
Situation au 01.01.2020	158	4	60	2	25	3	2	0	245	9
Entrées	13	5	5	1	7	0	0	0	25	6
Embauches	7	5		1	6				13	6
Mutations/Promotions	6		5		1				12	0
Sorties	6	4	5	2	6	3	0	0	17	9
Démissions	1				1				2	0
Mutations/Promotions		1	4		4				8	1
Licenciements									0	0
Fin de C.D.D.		3		2		3			0	8
Rupture conventionnelle	4								4	0
Autres départs			1		1				2	0
Départs en retraite	1								1	C
SITUATION AU 31.12.2020	165	5	60	_ 1	26	0	2	0	253	6

6.2. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant global des rémunérations et jetons de présence versés aux membres des organes d'administration et de direction au cours de l'année 2020 s'élève à 294 700 €.

6.3. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice, au titre de la certification des comptes, sont les suivants :

- ERNST & YOUNG AUDIT: 58 300 € HT;
- CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS : 42 300 € HT ;
- Au titre des autres services : 950 € HT.

6.4. DÉTAILS DES PRODUITS D'EXPLOITATION (EN K€)

Nature des produits	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation 2020/2019 en %
DROITS D'ACCÈS ET DE STATIONNEMENT	13 568,0	14 171,8	- 4,3
Produits des péages à la monnaie	5 646,3	6 268,4	- 9,9
Abonnements	7 436,5	7 391,6	0,6
Supports	485,2	511,8	- 5,2
PRODUITS ORDINAIRES	70 636,8	66 961,7	5,5
Redevances d'occupation indexées	15 621,0	15 569,2	0,3
Redevances d'occupation homologuées	53 532,9	50 159,2	6,7
Redevances diverses	409,7	439,8	- 6,8
Droits de Première Accession étalés	1 073,2	793,5	35,2
PRODUITS SUR CHARGES RÉCUPÉRABLES ET VENTES DE FLUIDES	36 158,2	35 437,4	2,0
Charges récupérables	29 802,1	27 861,7	7,0
Fluides	6 356,1	7 575,7	- 16,1
PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXES	3 992,4	5 088,6	- 21,5
Saisies, locations matériel, Point E, travaux & Divers	3 144,6	3 215,4	- 2,2
Honoraires RUNGIS CONSULTANT	495,6	1 458,7	- 66,0
Market Place	352,2	414,5	- 15,0
REMISE POUR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE	- 442,3	- 537,0	- 17,6
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	123 913,1	121 122,5	2,3
REPRISES DE PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS	455,8	843,2	- 45,9
Dont créances clients	353,1	671,6	- 47,4
TRANSFERTS DE CHARGES	1 274,6	357,5	256,5
Dont remboursements de sinistres	224,7	232,2	- 3,2
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,0	0,0	0,0
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	48,7	50,8	- 4,1
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	125 692,2	122 374,0	2,7

6.5. DÉTAILS DES BIENS & SERVICES CONSOMMÉS (EN K€)

Nature des charges	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation 2020/2019 en %
AUTRES APPROVISIONNEMENTS			
Travaux pour compte de tiers refacturés	131,7	337,2	- 60,9
ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES PREMIÈRES			
Électricité	3 505,8	2 779,8	26,1
Eau	932,9	2 166,4	- 56,9
Combustibles	2 212,8	2 185,7	1,2
Autres	467,0	356,4	31,0
SOUS-TOTAL ACHATS NON STOCKÉS	7 118,5	7 488,3	- 4,9
PERSONNEL EXTÉRIEUR			
Intérimaires	216,7	242,8	- 10,7
Gardiennage	592,4	709,1	- 16,5
Autres	25,2	33,5	- 24,7
SOUS-TOTAL PERSONNEL EXTÉRIEUR	834,3	985,4	- 15,3
LOYERS DE CRÉDIT-BAIL			
AUTRES BIENS & SERVICES CONSOMMÉS			
Nettoiement & entretien général du Marché	15 288,0	14 037,2	8,9
Locations	4 161,0	3 964,7	4,9
Entretien, réparations, maintenance & travaux	5 929,7	5 936,7	- 0,1
Primes d'assurances	855,6	877,0	- 2,4
Honoraires	3 618,5	3 244,9	11,5
Promotion du Marché	1 422,6	2 645,2	- 46,2
Charges sur sinistres	359,5	172,5	108,5
Autres	1 278,8	1 591,3	- 19,6
SOUS-TOTAL AUTRES BIENS & SERVICES CONSOMMÉS	32 913,7	32 469,5	1,4
TOTAL DES BIENS & SERVICES CONSOMMÉS	40 998,2	41 280,4	- 0,7

6.6. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS (EN K€)

	Exercice 2020	Exercice 2019
CHARGES	646,8	524,2
Intérêts sur emprunts	215,2	173,7
Autres frais financiers	431,7	350,5
Provision pour dépréciation du portefeuille obligataire		
PRODUITS	1 360,6	1 389,0
Participations (dividende et intérêts Bureaux Rungis International)	1 268,4	1 274,6
Valeurs mobilières	92,2	114,4
Reprise de provision pour dépréciation		

6.7. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS (EN K€)

	Exercice 2020	Exercice 2019
CHARGES	6 809,1	10 920,7
Sur opérations de gestion	57,4	17,9
dont indemnités de transfert concessionnaires	55,0	14,6
Sur opérations en capital	1 671,5	9 745,0
Valeur des éléments d'actifs cédés ou détruits	1 671,5	9 745,0
Autres	69,7	101,3
dont frais de démolition		
Dotations aux amortissements et provisions	5 010,5	1 056,6
dont sinistre incendie bâtiment A14		1 010,7
dont Market Place	2 392,7	
dont frais d'acquisition de LUMIN' TOULOUSE	45,9	45,9
dont valeur nette comptable de bâtiments à démolir	2 571,9	
PRODUITS	2 817,7	8 453,7
Sur opérations de gestion	556,6	995,2
dont autres DPA (cf. note 3.9)	135,8	909,9
dont sanctions aux usagers	155,3	73,0
Sur opérations en capital	589,5	2 735,8
Produits de cession d'éléments d'actifs	589,5	2 735,8
Autres	67,8	206,7
dont dettes prescrites ou devenues sans objet	46,0	176,5
dont indemnités clients	21,7	22,2
Reprises de provisions et transferts de charges	1 603,8	4 516,0
dont bâtiments démolis	1 607,3	3 667,0
dont indemnité à recevoir sur sinistre du bâtiment A14	- 3,5	849,0

6.8. IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

Après déductions et réintégrations des éléments comptables non fiscalisés, le résultat imposable de l'exercice s'élève à 19,1 M€. La ventilation des bases et de l'impôt entre la partie imputable au résultat courant et aux éléments exceptionnels se présente comme suit :

	Courant	Exceptionnel
Résultat comptable avant impôts	23 149 771	- 3 991 371
Réintégrations	1 360 664	1 943
Déductions	1 393 612	
Résultat imposable	23 116 823	- 3 989 428
Impôts	6 505 991	- 1 122 625

L'étalement comptable des Droits de Première Accession fiscalisés lors de leur facturation jusqu'en 2002 (cf. note 3.9 ci-dessus) se traduit par un impôt payé d'avance, non comptabilisé. Au taux actuel d'imposition, ce crédit qui sera récupéré au fur et à mesure des réintégrations comptables au chiffre d'affaires des exercices à venir, s'élève à 1,2 M€.

6.9. ENGAGEMENTS HORS BILAN

En K€	2020	2019
a) Engagements reçus		
Cautions bancaires des concessionnaires	3 504	3 341
Cautionnements bancaires des fournisseurs	21 608	19 234
Ligne de crédit renouvelable d'un montant maximum en principal	110 000	60 000
b) Engagements donnés		
Participation au G.I.E. des M.I.N.	p.m.	p.m.
Toulouse Métropole (garantie solidaire pour le compte de la filiale LUMIN' TOULOUSE)	5 000	5 000
Commandes en cours aux fournisseurs sur immobilisations	50 010	48 895
Participation aux travaux de mise aux normes de l'UIOM (Part SEMMARIS des annuités d'emprunts souscrits par le RIVED au titre des travaux de mise en conformité de l'usine d'incinération)	570	1 149

6.10. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE

Aucun engagement, notamment en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées, n'a été contracté au profit des dirigeants ou des organes d'administration.

Les engagements en matière d'IFC à verser aux salariés partant à la retraite font l'objet d'un contrat spécifique avec un organisme extérieur de gestion collective.

Au 31 décembre 2020 :

- Le passif social est estimé à 1 879 K€ ;
- Le montant du fonds collectif est estimé à 1 761 K€ ;
- La couverture de la totalité du passif social, charges sociales et frais de gestion compris, a généré au titre de l'exercice, une charge de 153 K€.

Cette charge résulte des hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation de 0,5 %, identique au taux en 2019 ;
- Augmentation annuelle des salaires de 2,50 % ;
- Âge de départ à la retraite à 65 ans.

7. ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE 2021

Aucun événement nouveau susceptible d'affecter de façon significative les comptes de la société n'est intervenu depuis le 1^{er} janvier 2021. L'évolution de la crise sanitaire et la vitesse de la reprise économique auront des impacts, difficilement quantifiables, sur le résultat 2021 du fait d'abandons de créance pour aider les entreprises en difficulté, ainsi que sur les comptes clients du fait de l'augmentation probable des impayés ou des mesures d'étalement de paiement qui seront consenties.

Comptes consolidés

au 31 décembre 2020

BILAN CONSOLIDÉ

AU 31 DÉCEMBRE 2020

Actif en K€	31/12/2020	31/12/2019
ÉCART D'ACQUISITION		
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ		
Immobilisations incorporelles propres	1 734	4 753
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	155	99
Immobilisations corporelles propres	18 298	18 509
Immobilisations corporelles du domaine concédé	666 701	614 017
Immobilisations financières	2 514	2 374
Participations par mise en équivalence	0	0
ACTIF IMMOBILISÉ	689 403	639 752
Stocks et en-cours		
Créances clients et comptes rattachés	26 540	26 668
Actifs d'impôts différés	1 543	1 839
Autres créances	13 712	12 618
Valeurs mobilières de placement	21 022	13 026
Disponibilités	23 430	13 138
ACTIF CIRCULANT	86 247	67 289
COMPTES DE RÉGULARISATION	1 085	1 391
TOTAL ACTIF	776 735	708 433

Passif en K€	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel	14 696	14 696
Primes d'émission, de fusion, d'apport	15 051	15 051
Écart de réévaluation		
Réserves	82 653	66 354
Résultat Groupe	13 782	16 300
SITUATION NETTE - PART DU GROUPE	126 183	112 400
Droits des concédants	446 594	433 077
Provisions réglementées	161	115
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	572 938	545 592
INTÉRÊTS MINORITAIRES	3 195	2 900
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 014	2 688
Emprunts et dettes financières	96 230	50 959
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 793	12 828
Dettes fiscales et sociales	13 653	15 071
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 034	36 614
Autres dettes	3 535	4 378
DETTES	157 245	119 850
COMPTES DE RÉGULARISATION	40 344	37 402
TOTAL PASSIF	776 735	708 433

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDE

AU 31 DÉCEMBRE 2020

En K€	31/12/2020	31/12/2019
Production vendue	131 248	128 210
CHIFFRE D'AFFAIRES	131 248	128 210
Reprises sur provisions	519	1 042
Autres produits et transferts de charges	1 390	590
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 910	1 632
Achats et variations de stocks		
Autres achats et charges externes	41 217	41 506
Impôts et taxes	2 456	2 458
Charges de personnel	27 531	26 642
Dotations aux amortissements des immobilisations	18 581	18 099
Dotations aux provisions pour risques et charges	13 328	11 983
Dotations aux provisions sur actif circulant	277	437
Autres charges	5 296	1 353
CHARGES D'EXPLOITATION	108 686	102 478
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	24 471	27 364
Produits financiers	136	164
Charges financières	665	524
RÉSULTAT FINANCIER	- 529	- 360
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	23 942	27 004
Produits exceptionnels	2 787	5 730
Charges exceptionnelles	6 740	8 190
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 3 953	- 2 460
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	5 912	7 928
RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	14 077	16 616
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions		
RÉSULTAT D'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	14 077	16 616
RÉSULTAT GROUPE	13 782	16 300

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDE

EXERCICE 2020

En K€	31/12/2020	31/12/2019
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	14 077	16 616
Amortissements et provisions	35 188	27 183
Variation des impôts différés	297	123
Plus-values de cession, nettes d'impôt	1 077	7 009
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	50 639	50 932
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	4 163	2 498
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	54 802	53 429
Acquisition d'immobilisations	- 74 243	- 78 194
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	1 302	119
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux opérations d'investissement	- 9 751	2 540
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	- 82 692	- 75 535
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	- 11 332
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		
Émissions d'emprunts	49 200	
Remboursements d'emprunts	- 6 325	- 7 133
Autres variations	3 302	2 629
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	46 177	- 15 835
VARIATIONS DE TRÉSORERIE	18 288	- 37 941
TRÉSORERIE D'OUVERTURE	26 163	64 104
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	44 451	26 163

Annexe Comptes consolidés du Groupe SEMMARIS

Exercice 2020

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

1. PRÉSENTATION DU GROUPE SEMMARIS	35
1.1. Événements marquants	35
1.2. Organigramme au 31 décembre 2020	35
1.3. Activités du Groupe	35
2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	35
2.1. Méthodes de consolidation	36
2.2. Exclusion du périmètre	36
3. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	36
3.1. Référentiel comptable	36
3.2. Retraitements de consolidation	36
3.3. Méthodes comptables	36
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	38
4.1. Résultat d'exploitation	38
4.2. Chiffre d'affaires	38
4.3. Autres produits d'exploitation	38
4.4. Autres achats et charges externes	39
4.5. Impôts, taxes et versements assimilés	39
4.6. Charges de personnel	39
4.7. Autres charges d'exploitation	39
4.8. Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	39
4.9. Reprises d'amortissements et provisions d'exploitation	40
4.10. Charges et produits financiers	40
4.11. Charges et produits exceptionnels	40
4.12. Impôt sur les résultats	41
5. NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ	42
5.1. Écart d'acquisition	42
5.2. Immobilisations incorporelles propres	42
5.3. Immobilisations incorporelles du domaine concédé	42
5.4. Immobilisations corporelles propres	43
5.5. Immobilisations corporelles du domaine concédé	43
5.6. Immobilisations financières	44
5.7. Créances	44
5.8. Disponibilites, valeurs mobilières de placement et trésorerie active	44
5.9. Capitaux propres, part du Groupe 5.10. Intérêts minoritaires	45
	45
5.11. Provisions pour risques et charges	45
5.12. Dettes 5.13. Taux d'intérêt et couvertures de taux	46 46
5.14. Comptes de régularisation passif	46
	40
6. ENGAGEMENTS HORS BILAN	47
7. EFFECTIFS DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2020	47
8. ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE 2021	47

1. PRÉSENTATION DU GROUPE SEMMARIS

1.1. ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

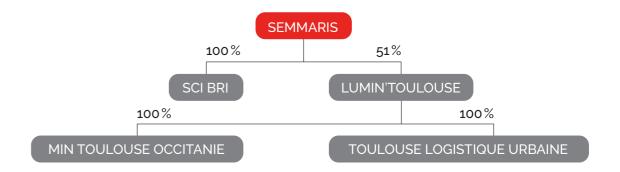
Dans un environnement économique fortement perturbé par la crise sanitaire en lien avec la Covid-19, la SEMMARIS a apporté son soutien aux acteurs du Marché en consentant des abandons de créance pour un montant de 4,3 M€. MIN TOULOUSE OCCITANIE (MIN TO) a de son côté apporté son soutien via des avoirs et des décalages d'installation de concessionnaires. D'autre part, afin de renforcer ses liquidités dans ce contexte si particulier, la SEMMARIS a sollicité auprès de trois de ses banques un Prêt Garanti par l'État (PGE) pour un montant total de 30 M€ et a également confirmé une deuxième ligne de crédit syndiqué pour un montant de 60 M€, ce qui porte le montant total de crédit syndiqué à disposition de la SEMMARIS à 120 M€, dont 10 M€ ont été tirés au 31 décembre 2020. MIN TO a également eu recours à un PGE pour un montant de 1,7 M€.

En ce qui concerne les investissements, l'année 2020 a été principalement marquée par les livraisons de l'entrepôt logistique F1F, du pavillon B1 dans le secteur horticulture ainsi que de l'hôtel dans la zone administrative. Conformément au plan Rungis 2025,

les investissements sont restés soutenus malgré le contexte sanitaire avec la poursuite de la construction de nouveaux bâtiments, en particulier les bâtiments A1 et F1F.

L'activité à l'international a été particulièrement marquée par la crise sanitaire, l'arrêt des grands projets d'infrastructures et le ralentissement de l'économie mondiale. Le chiffre d'affaires 2020 est de 0,5 M€ contre 1,5 M€ en 2019. Il faut cependant noter la reprise de l'étude stratégique de refonte du réseau national des marchés de gros égyptien, soutenue par l'Agence Française de Développement, la poursuite du partenariat sur la faisabilité du marché d'Almaty au Kazakhstan et enfin la signature d'un contrat en Ouzbékistan.

1.2. ORGANIGRAMME AU 31 DÉCEMBRE 2020



1.3. ACTIVITÉS DU GROUPE

Le Groupe SEMMARIS dispose de filiales et détient des participations au sein des secteurs d'activité :

- RUNGIS (SEMMARIS et BRI);
- TOULOUSE (LUMIN'TOULOUSE, MIN TOULOUSE OCCITANIE et TOULOUSE LOGISTIQUE URBAINE).

2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Sociétés consolidées	Forme juridique	% interêts	% contrôle	Méthode
SEMMARIS	SA	Société co	onsolidante	IG
BUREAUX RUNGIS INTERNATIONAL	SCI	100	100	IG
LUMIN'TOULOUSE	SAS	51	51	IG
MIN TOULOUSE OCCITANIE (MIN TO)	SAS	51	51	IG
TOULOUSE LOGISTIQUE URBAINE (TLU)	SAS	51	51	IG

IG : Intégration globale

34 - RAPPORT FINANCIER 2020 RAPPORT FINANCIER 2020 - 35

2.1. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Intégration globale

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées par intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

La quote-part de résultat revenant aux tiers dans le résultat du Groupe est déduite du résultat du Groupe pour obtenir le résultat net consolidé. La part des tiers dans les capitaux propres des filiales est présentée distinctement au passif du bilan, en dehors des capitaux propres revenant au Groupe SEMMARIS, sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Dans le cas d'intérêts minoritaires négatifs, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires, sont déduits des intérêts majoritaires. Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée devait réaliser des bénéfices, les intérêts majoritaires seraient alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie qu'ils avaient assumée des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

Les entités ad hoc dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Afin de déterminer l'existence de ce contrôle, il est nécessaire d'apprécier l'économie d'ensemble de l'opération à laquelle l'entité ad hoc participe et d'analyser les caractéristiques de la relation entre cette dernière et l'entité consolidante.

Selon le paragraphe 10-052 du règlement CRC 99-02, les critères suivants ont été pris en considération :

- Pouvoir de décision, assortis ou non des pouvoirs de gestion, sur l'entité ad hoc ou sur les actifs qui la composent, même si ces pouvoirs ne sont pas effectivement exercés. Elle peut, par exemple, dissoudre l'entité, changer les statuts ou, au contraire, s'opposer formellement à leur modification;
- Capacité de bénéficier des résultats de l'entité, par exemple sous forme de flux de trésorerie ou de droits (droits à une quotepart d'actif net, droit de disposer d'un ou plusieurs actifs, droits à la majorité des actifs résiduels en cas de liquidation);
- Exposition à la majorité des risques relatifs à l'entité.

En application de ces principes, le Groupe a considéré qu'il détenait le contrôle exclusif des entités suivantes: BRI, LUMIN'TOULOUSE, MIN TO et TLU et il les a consolidées par intégration globale.

Intégration proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint de fait ou de droit sont consolidées par intégration proportionnelle. Le contrôle conjoint s'entend par le partage du contrôle entre un nombre limité d'actionnaires dans le cadre d'un accord contractuel, prévoyant l'exercice du contrôle commun sur l'activité économique de la société et indiquant sa réalisation à travers les décisions à prendre conjointement.

Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable s'entend par le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle.

2.2. EXCLUSION DU PÉRIMÈTRE

Les entités non retenues dans le périmètre sont celles dont le Groupe n'assure pas la direction et dont elle ne retire pas d'avantage.

Il n'existe pas de transaction non conclue à des conditions normales de marché avec ces entités, ni au sein du groupe consolidé.

3. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés du Groupe SEMMARIS sont établis selon la réglementation comptable française, et plus particulièrement en conformité avec le règlement CRC 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

3.2. RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION

Retraitements d'homogénéisation

Les comptes individuels des entités intégrées dans le périmètre font l'objet de retraitements d'homogénéité afin de respecter les mêmes règles et méthodes comptables au sein du Groupe.

Éliminations

Les charges et les produits reflétant des transactions intra-groupe, ainsi que les créances et dettes intra-groupe, sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values, etc.).

Date de clôture

Toutes les entités appartenant au périmètre clôturent leurs exercices sociaux au 31 décembre.

3.3. MÉTHODES COMPTABLES

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition proviennent de la différence entre le coût d'acquisition et la part acquise dans la juste valeur des actifs et des passifs des entités acquises.

Ils sont amortis linéairement selon un plan permettant de refléter au mieux les hypothèses et objectifs retenus lors de l'acquisition.

En outre, une fois par an, les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière et de tests de dépréciation. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est enregistrée dans le résultat consolidé de la période.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée d'utilisation estimée, soit 5 ans pour les logiciels informatiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont réparties en deux rubriques :

- Immobilisations propres, constituées d'actifs immobiliers situés en dehors du périmètre de la concession et de matériels et mobiliers dissociables de la concession;
- Immobilisations du domaine concédé qui devront être remises gratuitement et en bon état d'usage à l'autorité concédante à la fin du contrat de concession, à l'exception de TLU qui bénéficie d'un régime de biens de reprise.

a) Amortissement de caducité

Les immobilisations du domaine concédé font l'objet d'un amortissement de caducité classé au passif en « autres fonds propres ». Cet amortissement a pour objet de ramener la valeur nette comptable des biens de retour à une valeur nulle à l'issue de la concession.

- Linéairement de la date d'investissement des capitaux jusqu'à celle de la fin de la concession pour la partie financée sur fonds propres ou sur emprunts (contractés à partir de l'exercice 2003 pour la SEMMARIS);
- Sur l'échéancier des crédits pour la partie financée par des emprunts antérieurs à 2003 (pour la SEMMARIS);

 - La base d'amortissement correspond à la valeur brute des immobilisations diminuée des subventions d'investissement et des provisions pour renouvellement utilisées conformément à leur objet et maintenues au passif du bilan.

b) Amortissement technique

Depuis le 1er janvier 2003, le Groupe applique l'approche par composants (règlement CRC 2002-10 du 12 décembre 2002). Les amortissements sont déterminés en dissociant chaque actif par composants ayant leur propre durée d'utilisation et rythme de renouvellement.

Les immobilisations concédées renouvelables et les immobilisations propres à la société sont amorties sur leur durée d'utilisation, à savoir :

- Agencements et installations : de 10 à 40 ans ;
- Mobilier et matériel de bureau : de 5 à 10 ans ;
- Matériel informatique : 5 ans ;
- Véhicules : 5 ans.

Les structures de bâtiments, les aménagements généraux et V.R.D. dont la durée d'utilisation est supérieure à la durée de la concession, ne font pas l'objet d'amortissements techniques.

c) Dépréciation des immobilisations

L'environnement technique, économique et juridique auquel l'actif immobilisé du Groupe est dévolu n'a pas enregistré de changement important.

L'approche globale de la valeur nette comptable des immobilisations corporelles, déduction faite des amortissements de caducité déjà pratiqués et inscrits au passif du bilan en Droits du Concédant, ne révèle pas de perte de valeur significative. À ce titre, la concession dans son ensemble est retenue comme unité génératrice de trésorerie.

d) Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues pour assurer le financement des immobilisations sont inscrites au passif du bilan dans les capitaux propres. Elles y sont maintenues et ne font pas l'objet de reprise puisque venant en déduction de la valeur des immobilisations du domaine concédé pour le calcul des amortissements de caducité (cf. note 3.3.a).

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées par les titres de participation non consolidés, des titres immobilisés, des prêts et d'autres immobilisations financières.

Les immobilisations financières figurent à leur coût d'acquisition. Au cas particulier des filiales et des participations de la SEMMARIS, ce coût correspond généralement au capital versé lors de la création des sociétés et lors d'augmentation de capital ultérieure.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire d'une participation, établie sur la quote-part de situation nette de la participation, devient inférieure à son coût d'entrée

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, sur la base d'un examen individuel, dépréciées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition. Elles font l'objet de dépréciation si leur valeur liquidative à la clôture est inférieure à leur valeur comptable.

Les valeurs mobilières de placement sont notamment constituées par des parts de Sicav ou de fonds commun de placement, des obligations, des certificats de dépôt et des bons à moyen terme. Ces placements sont inscrits à l'actif pour leur valeur en capital (valeur « pied de coupon » pour les obligations, valeur nominale pour les autres titres) à la date d'acquisition. Les intérêts courus à la date d'achat sont portés dans un compte d'intérêts courus.

La date de clôture des opérations financières est le dernier jour ouvré de l'année.

Autres fonds propres

En application des dispositions du Plan Comptable Général relatives aux opérations faites dans le cadre des concessions de services publics, la valeur des droits du concédant exigibles en nature au titre des biens en concession inscrits à l'actif est portée au passif du bilan.

Cette rubrique regroupe les subventions d'investissement reçues (cf. note 3.3.d), les amortissements de caducité (cf. note 3.3.a) et les provisions pour renouvellement antérieurement constituées et utilisées conformément à leur objet.

Provisions pour risques et charges

Une provision est dotée si une société a une obligation à l'égard de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après

la clôture des comptes. Ces provisions sont estimées en fonction des données connues de la société à la date d'arrêté des comptes.

Le poste « provisions » du compte de résultat regroupe les amortissements de caducité (cf. note 3.3.a) et les provisions pour risques et charges.

Pour les engagements en matière d'IFC, le Groupe comptabilise des provisions à son bilan destinées à rattacher leur coût aux périodes au cours desquelles les salariés ont acquis des droits aux régimes en cause. L'évaluation de ces provisions au 31 décembre 2020 a été effectuée selon la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par la recommandation du 1er avril 2003 du Conseil National de la Comptabilité.

Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent à des achats de biens et de services pour lesquels la livraison ou la prestation interviendra après la date de clôture.

Les produits constatés d'avance correspondent à des produits perçus ou comptabilisés avant que les prestations ou les fournitures les justifiant aient été effectuées ou fournies.

Les Droits de Première Accession correspondant à une entrée dans un bâtiment nouvellement créé ou restructuré sont étalés sur la durée de la concession.

Les autres Droits de Première Accession concernant des réaffectations de locaux libérés dans le cadre de résiliations sont considérés comme des produits de l'exercice de facturation et inscrits en produits exceptionnels sur opération de gestion.

Les rachats de droits constituent une charge exceptionnelle de l'exercice au cours duquel l'engagement du rachat est conclu.

Instruments dérivés

La SEMMARIS utilise des instruments dérivés de taux d'intérêt (swaps) pour couvrir ses risques financiers. Ces instruments étant adossés de manière précise à des positions existantes ou très probables, ils sont comptabilisés en tant que couverture. Les flux financiers qu'ils engendrent sont enregistrés en résultat de manière à neutraliser la fraction en risque des charges et des produits issus des positions couvertes.

Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels correspondent aux éléments inhabituels ou non récurrents, par opposition aux éléments imputables aux activités ordinaires.

36 - RAPPORT FINANCIER 2020

Les activités ordinaires recouvrent toutes les activités dans lesquelles le Groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités connexes qu'il assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

Les éléments extraordinaires sont les produits ou les charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente, ni régulière. En pratique tous les éléments de charges et de produits inclus dans la détermination du résultat d'une période résultent des activités ordinaires du Groupe.

Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés pour les différences qui existent entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. En ce qui concerne les actifs d'impôts différés, en particulier ceux relatifs à

des déficits reportables, ils sont comptabilisés lorsque leur récupération apparaît probable. Les impôts différés sont évalués sur la base des taux d'impôt en vigueur à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Néant.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

4.1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION

En K€	2020	2019	Variation 2020/2019 en %
Chiffre d'affaires	131 248	128 210	2,4
Autres produits et transfert de charges	1 390	590	135,6
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	132 638	128 800	3,0
Autres achats et charges externes	41 217	41 506	- 0,7
Impôts, taxes et versements assimilés	2 456	2 458	- 0,1
Charges de personnel	27 531	26 642	3,3
Autres charges	5 296	1 353	291,4
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	76 500	71 959	6,3
RÉSULTAT D'EXPLOITATION HORS DAP/RAP	56 138	56 840	- 1,2
Dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation	32 186	30 519	5,5
Reprises d'amortissements et provisions d'exploitation	519	1 042	- 50,2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	24 471	27 364	- 10,6
DONT RUNGIS	23 683	26 485	- 10,6
DONT TOULOUSE	788	879	- 10,3

Le résultat d'exploitation s'établit à 24,5 M€, en baisse de 10,6 % par rapport à 2019 (27,4 M€).

Le résultat d'exploitation hors dotations/reprises aux amortissements et aux provisions (56,1 M€) baisse quant à lui de 1,2 %.

4.2. CHIFFRE D'AFFAIRES

En K€	2020	2019	Variation 2020/2019 en %
RUNGIS	123 668	120 788	2,4
TOULOUSE	7 580	7 422	2,1
TOTAL	131 248	128 210	2,4

4.3. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

En K€	2020	2019	Variation 2020/2019 en %
Transferts de charges	1 330	531	150,5
Autres produits	61	59	2,1
TOTAL	1 390	590	135,6
DONT RUNGIS	1 319	408	223,0
DONT TOULOUSE	72	182	- 60,6

Les transferts de charges incluent notamment des refacturations de sinistres aux tiers pour 225 $K \in E$ et le remboursement partiel de la CSPE de 2016 et 2017 pour 919 $K \in E$.

4.4. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

En K€	2020	2019	Variation 2020/2019 en %
RUNGIS	38 027	38 301	- 0,7
TOULOUSE	3 189	3 205	- 0,5
TOTAL	41 217	41 506	- 0,7

4.5. IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS

En K€	2020	2019	Variation 2020/2019 en %
RUNGIS	2 366	2 176	8,7
TOULOUSE	90	282	- 68,0
TOTAL	2 456	2 458	- 0,1

4.6. CHARGES DE PERSONNEL

En K€	2020	2019	Variation 2020/2019 en %
Rémunérations brutes	17 660	17 495	0,9
Charges sociales patronales	9 871	9 148	7,9
TOTAL	27 531	26 642	3,3
DONT RUNGIS	25 318	24 331	4,1
DONT TOULOUSE	2 214	2 311	- 4,2

4.7. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

En K€	2020	2019	Variation 2020/2019 en %
RUNGIS	4 656	785	493,5
TOULOUSE	639	568	12,5
TOTAL	5 296	1 353	291,4

4.8. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

En K€	2020	2019	Variation 2020/2019 en %
Dotations aux amortissements des immobilisations	18 581	18 099	2,7
Dotations aux provisions sur actif circulant	277	437	- 36,8
Dotations aux provisions de caducité	12 878	11 476	12,2
Dotations aux provisions pour risques et charges	451	507	- 11,1
TOTAL	32 186	30 519	5,5
DONT RUNGIS	31 415	30 078	4,4
DONT TOULOUSE	772	441	75,0

La dotation aux provisions sur actif circulant concerne principalement les créances douteuses, dont 199 K€ pour Rungis et 78 K€ pour Toulouse. La dotation aux provisions pour risques et charges concerne essentiellement les indemnités de fin de carrière (192 K€) et la redevance de concession à terminaison de Toulouse (91 K€).

4.9. REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

En K€	2020	2019	Variation 2020/2019 en %
RUNGIS	478	960	- 50,2
TOULOUSE	41	83	- 50,1
TOTAL	519	1 042	- 50,2

Les reprises de provisions concernent principalement un litige prud'homal (103 K€) et les créances irrécouvrables (393 K€).

4.10. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

En K€	2020	2019	Variation 2020/2019 en %
Produits financiers de participations non consolidées	0	3	- 100,0
Autres intérêts et produits assimilés	44	47	- 7,0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	92	114	- 19,4
Reprise sur provisions, transfert de charges			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	136	164	- 17,1
Intérêts et charges assimilés	665	524	26,9
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Dotations financières aux provisions			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	665	524	26,9
RÉSULTAT FINANCIER	- 529	- 360	47,0
DONT RUNGIS	- 528	- 378	39,7
DONT TOULOUSE	-1	18	- 107,2

Les charges financières correspondent essentiellement aux intérêts sur emprunts et au coût de la couverture de taux de la première ligne de crédit renouvelable de la SEMMARIS. TLU a commencé à tirer des financements externes.

4.11. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

En K€	2020	2019	Variation 2020/2019 en %
Opérations de gestion	590	1 004	- 41,2
Opérations en capital	593	210	182,4
Reprises provisions et transferts de charges	1 604	4 516	- 64,5
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 787	5 730	- 51,4
Opérations de gestion	57	19	198,2
Opérations en capital	1 672	7 114	- 76,5
Dotations amortissements/provisions	5 010	1 057	374,2
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 740	8 190	- 17,7
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 3 953	- 2 460	60,7
DONT RUNGIS	- 3 991	- 2 467	61,8
DONT TOULOUSE	38	7	437,9

Au 31 décembre 2020, le résultat exceptionnel est négatif à hauteur de 4,0 M€ et s'explique essentiellement par :

- Une dotation aux provisions pour dépréciation exceptionnelle de 2,4 M€ en lien avec la restructuration du secteur des produits laitiers et une autre de 2,4 M€ au titre de la Market Place, partiellement compensées par des reprises de provisions (1,6 M€).

4.12. IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

L'impôt sur les résultats est de 5,9 M€ dont 297 K€ d'impôts différés.

En K€	2020	2019	Variation 2020/2019 en %
Impôts exigibles	5 615	7 805	- 28,1
Impôts différés	297	123	141,4
TOTAL IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	5 912	7 928	- 25,4

Le rapprochement entre l'IS théorique et l'IS comptabilisé dans le compte de résultat (preuve d'impôt) est présenté ci-dessous :

En K€	2020	2019	Variation 2020/2019 en %
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	19 989	24 544	- 18,6
Impôts théoriques	5 724	7 859	- 27,2
Impôt différé changement de taux au résultat	188	133	41,0
Éléments non fiscalisés			
Minorations d'impôts	- 235	- 64	268,2
Déficits non reconnus			
Amortissement des écarts d'acquisition			
Différence de taux d'imposition			
Crédits d'impôt utilisés	- 143	- 99	44,1
Autres différences permanentes	378	99	283,3
CHARGE D'IMPÔT	5 912	7 928	- 25,4

Le montant des impôts différés actifs et passifs se répartissent ainsi

En K€	2020	2019	Variation 2020/2019 en %
IDA	1 543	1 839	- 16,1
TOTAL IDA	1 543	1 839	- 16,1
IDP	0	0	
TOTAL IDP	0	0	0,0

5. NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

A - ACTIF

5.1. ÉCART D'ACQUISITION

ÉCARTS D'ACQUISITION POSITIFS EN K€	Ouverture	Amortissement / Dépréciation	Variations de périmètre	Clatural
Valeur brute	6 206			6 206
Amortissement/Dépréciation	6 206			6 206
NET	0			0

Ce poste présente un solde nul au 31 décembre 2020 et se décompose de la manière suivante :

Détail des écarts d'acquisition positifs en K€	Valeur brute	Amortissement / Dépréciation	Net
BRI	6 206	6 206	0
TOTAL	6 206	6 206	0

La durée d'amortissement des écarts d'acquisition est de 25 ans pour BRI.

Les écarts d'acquisition de BRI qui remontent à 1981 sont complètement amortis.

5.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES PROPRES

Valeurs nettes en K€	31/12/2020	31/12/2019
Concessions, brevets, droits similaires	1 677	4 492
Immobilisations incorporelles en cours	57	261
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES PROPRES	1 734	4 753

La variation des immobilisations incorporelles propres est la suivante :

En K€	Valeur brute	Amortissement / Provisions	Valeur nette
31/12/2019	7 435	2 682	4 753
Acquisitions	687		687
Apports			0
Diminutions	- 93		- 93
Dotations aux amortissements/provisions		3 659	- 3 659
Reprises d'amortissements/provisions		- 45	45
Autres mouvements			0
31/12/2020	8 029	6 295	1 734

La provision de 2,4 M€ constituée au titre de la Market Place explique l'essentiel de l'évolution cette année.

5.3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES DU DOMAINE CONCÉDÉ

Valeurs nettes en K€	31/12/2020	31/12/2019
Concessions, brevets, droits similaires	155	99
Immobilisations incorporelles en cours		
TOTAL IMMOBILISATION INCORPORELLES DU DOMAINE CONCÉDÉ	155	99

La variation des immobilisations incorporelles du domaine concédé est la suivante :

En K€	Valeur brute	Amortissements/Provisions	Valeur nette
31/12/2019	99		99
Acquisitions	75		75
Apports			0
Diminutions			0
Dotations aux amortissements/provisions		19	- 19
Reprises d'amortissements/provisions			0
Autres mouvements			0
31/12/2020	174	19	155

L'acquisition d'un logiciel par Toulouse explique la variation sur la période.

5.4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES PROPRES

Valeurs nettes en K€	31/12/2020	31/12/2019
Terrains	2 961	2 961
Constructions	1 618	1 696
Installations techniques, matériel et outillages	12 897	9 102
Autres immobilisations corporelles	800	912
Immobilisations en cours	22	3 839
Avances et acomptes		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES PROPRES	18 298	18 509

La variation des immobilisations corporelles est la suivante :

En K€	Valeur brute	Amortissements/Provisions	Valeur nette
31/12/2019	34 342	15 833	18 509
Acquisitions	768		768
Apports			0
Diminutions	- 140		- 140
Dotations aux amortissements		969	- 969
Reprises d'amortissements/provisions		- 130	130
Autres mouvements			0
31/12/2020	34 970	16 672	18 298

Les acquisitions concernent en partie les travaux de climatisation des immeubles de BRI (0,4 M€) ainsi que du matériel informatique.

5.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU DOMAINE CONCÉDÉ

Valeurs nettes en K€	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations non renouvelables		
Terrains	7 258	7 258
Constructions	358 864	316 979
Agencements, installations & divers	58 722	51 110
Aménagement des terrains	16 861	16 861
Immobilisations renouvelables		
Mobilier, matériel de bureau et informatique	50	64
Constructions	10 378	11 773
Agencements, installations & divers	61 141	13 742
Matériel industriel	87 240	131 024
Immobilisations en cours	64 645	63 958
Avances et acomptes	1 542	1 246
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU DOMAINE CONCÉDÉ	666 701	614 017

La variation des immobilisations corporelles du domaine concédé est la suivante

En K€	Valeur brute	Amortissements/Provisions	Valeur nette
31/12/2019	782 966	168 949	614 017
Acquisitions	72 454		72 454
Apports			0
Diminutions	- 21 085		- 21 085
Dotations aux amortissements/provisions		20 345	- 20 345
Reprises d'amortissements/provisions		- 21 660	21 660
Autres mouvements			0
31/12/2020	834 335	167 634	666 701

Les acquisitions concernent majoritairement Rungis dans le cadre de la mise en œuvre du plan Rungis 2025. Les travaux de rénovation de MIN TO ont quant à eux totalisé 3,2 M€ et les investissements de TLU 8,8 M€. Les diminutions correspondent principalement à la mise au rebut de biens amortis et la démolition des bâtiments A14 (incendié) et V1M.

5.6. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Valeurs nettes en K€	31/12/2020	31/12/2019
Titres de participation non consolidés	245	245
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés	20	20
Prêts		
Autres immobilisations financières	2 249	2 109
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2 514	2 374

Les titres de participation non consolidés incluent 229 K€ de frais juridiques liés à la création de l'ensemble LUMIN'TOULOUSE. Ces frais font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Les autres immobilisations financières incluent 1 875 K€ au titre des fonds collectifs de gestion des indemnités de fin de carrière.

5.7. CRÉANCES

Les créances clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

En K€	31/12/2020	31/12/2019
Valeur brute	28 101	28 347
Dépréciation	1 562	1 679
VALEUR NETTE	26 540	26 668

dont 26,1 M€ concernent Rungis et 0,4 M€ Toulouse.

Au 31/12/2020 en K€ Montants		Degré d'exigibilité		
	Montants nets	Moins d'un an	Plus d'un an	
Comptes clients et comptes rattachés	26 540	23 631	2 909	
Autres créances	13 712	13 712		
Charges constatées d'avance	1 085	369	716	
VALEURS NETTES	41 337	37 712	3 625	

5.8. DISPONIBILITÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT ET TRÉSORERIE ACTIVE

Le tableau suivant présente les disponibilités et les valeurs mobilières de placement :

En K€	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs mobilières de placement	21 022	13 026
Disponibilités	23 430	13 138
TOTAL TRÉSORERIE ACTIVE	44 452	26 164

B - PASSIF

5.9. CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE

En K€	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
Capital	14 696			14 696
Prime d'apport	15 051			15 051
Réserves	66 354	16 300		82 653
Résultat Groupe	16 300	13 782	16 300	13 782
SITUATION NETTE - PART DU GROUPE	112 400	30 082	16 300	126 183
Subventions d'investissements nettes	76 372	2 085		78 457
Amortissements de caducité	321 140	13 016		334 155
Autres droits du concédant	12 176		1 583	10 593
Provisions pour renouvellement utilisées	23 389			23 389
DROITS DES CONCÉDANTS	433 077	15 100	1 583	446 594
Provisions réglementées	115	46		161
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	545 592	45 228	17 883	572 938

Le capital est composé de 386 741 actions d'une valeur nominale de 38 €.

La SEMMARIS n'a pas distribué de dividende sur l'exercice 2020.

Les droits du concédant constatés suite à l'apport par Toulouse Métropole des immobilisations dans le cadre de la DSP ont été ventilés en amortissement de caducité pour les immobilisations non renouvelables et en autres droits du concédant pour les immobilisations renouvelables. L'amortissement constaté sur les immobilisations renouvelables de MIN TO pour l'exercice 2020 de 1,4 M€ est venu en diminution des autres droits du concédant sans impact sur le résultat.

5.10. INTÉRÊTS MINORITAIRES

En K€	31/12/2020	31/12/2019
Début de l'exercice	2 900	2 583
Part des minoritaires dans les résultats	295	316
Variation de capital		
FIN DE L'EXERCICE	3 195	2 900

Les intérêts minoritaires correspondent à la quote-part des capitaux propres des filiales consolidés qui revient aux ayants droit externes dans les entités de Toulouse.

5.11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

F- VC	Valeur au début de l'exercice		Reprises de l'exercice		Valeur en fin
En K€			Utilisées	Non utilisées	d'exercice
Indemnités de fin de carrière	1 915	192	22		2 085
Autres provisions	773	259		103	929
TOTAL	2 688	451	22	103	3 014

La provision pour indemnités de fin de carrière concerne principalement la SEMMARIS (1,9 M€) et dans une moindre mesure MIN TO (0,2 M€). Les autres provisions sont relatives à des litiges, aux engagements au titre des médailles du travail et à la redevance de concession à terminaison de Toulouse.

5.12. DETTES

Au 31/12/2020 en K€	Montants nets	Degré d'exigibilité			
		Moins d'un an	Plus d'un an	Plus de 5 ans	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	96 230	50 508	13 999	31 723	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	68 643	47 145	13 999	7 500	
Soldes créditeurs de banques	2	2			
Cautionnements reçus	24 223			24 223	
Agence de l'eau	0				
Intérêts courus	77	77			
Divers	3 285	3 285			
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	15 793	15 793			
DETTES FISCALES ET SOCIALES	13 653	13 653			
DETTES SUR IMMOBILISATIONS	28 034	28 034			
AUTRES DETTES	3 535	3 535			
TOTAL	157 245	111 523	13 999	31 723	

Les emprunts à taux fixes, portés par la SEMMARIS, s'élèvent à 49,4 M€ avec un taux moyen de 0,38 % l'an.

Les dépôts et cautionnements, versés par les clients, figurent dans les dettes à plus de 5 ans pour un montant de 24,2 M€ dont 23,0 M€ pour Rungis et 1,2 M€ pour Toulouse.

5.13. TAUX D'INTÉRÊT ET COUVERTURES DE TAUX

Dans le cadre du plan Rungis 2025, la société a sécurisé une ligne de crédit renouvelable de 60 M€ à échéance 31 décembre 2026 fondée sur Euribor 3 mois plus 0,80 % couverte à 75 % ainsi qu'une autre ligne de crédit renouvelable de 60 M€ également à échéance 31 décembre 2026 fondée sur Euribor 3 mois plus 1,00 %.

LUMIN'TOULOUSE a contracté en juin 2018, un crédit de 23,98 M€ en deux tranches : une tranche A de 4,34 M€ et une tranche B de 19,64 M€ à échéance 31 décembre 2031 fondées sur Euribor 3 mois plus 0,90 % pour la tranche A et plus 1,0 % pour la tranche B. En 2020, la tranche B a été tirée pour un montant de 7,5 M€.

5.14. COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

A (Mandandanada	Degré d'exigibilité		
Au 31/12/2020 en K€	Montants nets	Moins d'un an	Plus d'un an	Plus de 5 ans
Comptes de régularisation	40 344	6 172	4 909	29 263

Les comptes de régularisation passif incluent notamment les Droits de Première Accession à hauteur de 35,2 M€.

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

En K€	2020	2019
a) Engagements reçus		
Cautions bancaires des concessionnaires	3 880	3 341
Cautionnements bancaires des fournisseurs	21 608	19 234
Ligne de crédit renouvelable d'un montant maximum en principal	110 000	60 000
Contrat de crédit d'un montant maximum en principal	16 480	23 980
b) Engagements donnés		
Participation au G.I.E. des M.I.N.	p.m.	p.m.
Toulouse Métropole (garantie solidaire pour le compte de la filiale LUMIN' TOULOUSE)	5 000	5 000
Commandes en cours aux fournisseurs sur immobilisations	50 010	48 895
Participation aux travaux de mise aux normes de l'UIOM (Part SEMMARIS des annuités d'emprunts souscrits par le RIVED au titre des travaux de mise en conformité de l'usine d'incinération)	570	1 149

7. EFFECTIFS DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2020

Secteur d'activité	31/12/2020	31/12/2019
RUNGIS	259	254
TOULOUSE	31	35
TOTAL	290	289

8. ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE 2021

Aucun événement nouveau susceptible d'affecter de façon significative les comptes de la société n'est intervenu depuis le 1er janvier 2021.

L'évolution de la crise sanitaire et la vitesse de la reprise économique auront des impacts, difficilement quantifiables, sur le résultat 2021 du fait d'abandons de créance pour aider les entreprises en difficultés, ainsi que sur les comptes clients du fait de l'augmentation probable des impayés ou des mesures d'étalement de paiement qui seront consenties.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'Assemblée Générale de la société SEMMARIS

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SEMMARIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L823-9 et R823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

INFORMATIONS DONNÉES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DANS LES AUTRES DOCUMENTS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES COMPTES ANNUELS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D441-6 du Code de commerce.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L225-37-4 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels:
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 19 mai 2021

Les commissaires aux comptes

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS
Rémi Savournin

ERNST & YOUNG Audit
Christine Vitrac Antoine Flora

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'Assemblée Générale de la société SEMMARIS.

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SEMMARIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L823-9 et R823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle;
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 19 mai 2021

Les commissaires aux comptes

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS

Rémi Savournin

ERNST & YOUNG Audit

Christine Vitrac Antoine Flora



